

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La technocratie, par M. Henri de Man. — La situation économique de la Belgique (Décembre 1932-Janvier 1933). — Notre statistique des autorisations de bâtir. — Notre statistique des abattoirs. — Chronique : La surproduction du blé. Le boom des valeurs aurifères. — Statistiques.

LA TECHNOCRATIE

par M. Henri de Man,

Chargé de Cours à l'Université Libre de Bruxelles.

Il n'est guère de journal européen qui, au cours des dernières semaines, ne nous ait apporté les échos du bruit qui se fait en Amérique autour de la *technocratie*.

Le fait est qu'aux Etats-Unis, depuis deux ou trois mois, le mouvement d'idées qui s'est désigné par ce nom fait fureur. L'intérêt passionné qu'il suscite a été comparé, par des observateurs américains, à la contagion intellectuelle qui a fait, il y a quelques années, la vogue des « mots croisés »; et l'on rapporte que dans des universités, les organisateurs d'épreuves sportives se plaignent d'être délaissés par une partie de leur public habituel, parce que les jeunes gens préfèrent passer leur temps à discuter la « Technocracy ».

Ce qui, pour le grand public, est un « slogan », c'est-à-dire un mot magique (on a même parlé de la « religion » de la technocratie!), pour les journaux constitue un « stunt », c'est-à-dire un sujet sensationnel et par conséquent profitable. De graves organes, comme le « New-York Times », organisent dans leurs colonnes d'interminables discussions entre technocrates et anti-technocrates, les revues s'arrachent la copie des spécialistes en la matière, et l'on trouve des exposés de la doctrine technocratique jusque dans les colonnes de périodiques comme le « Vanity Fair », qui s'adressent aux intérêts plutôt mondains d'un public surtout féminin.

Tout cela indique bien qu'il s'agit d'un mouvement d'opinion considérable, mais ne prouve encore rien en faveur des idées qu'il représente. Un engouement aussi sensationnel fait plutôt naître le soupçon que l'on a affaire à un feu de paille, qui pourrait s'éteindre aussi vite qu'il s'est allumé.

Assurément beaucoup de manifestations du mouvement technocratique justifient cette méfiance, par leur recherche des effets faciles et le caractère superficiel de leurs procédés scientifiques; mais ce mouvement n'en mérite pas moins qu'on l'étudie, non seulement en raison de l'importance des discussions qu'il soulève, mais aussi à cause de l'apport réel d'idées intéressantes dont il se fait le véhicule.

En effet, une analyse sérieuse, basée sur des faits et des publications ignorées du grand public, démontre que les lecteurs de journaux quotidiens ne font en quelque sorte que recueillir l'écume d'une vague de fond qui, bien avant de déferler sur les plages du grand journalisme, représentait déjà l'un des mouvements d'idées les plus intéressants du monde scientifique américain. Et ce mouvement-là mérite une attention plus approfondie et plus durable que ne le justifient peut-être les remous actuels de l'opinion des grandes masses.

Tout d'abord, il importe de constater que ni le mouvement d'idées, ni l'expression même de « technocracy » ne représentent quelque chose de nouveau.

Dès 1919, le professeur Smyth, de Berkeley (Californie), se servit de ce terme pour désigner « un système de gouvernement selon lequel les matières premières et les moyens de production de l'industrie d'une nation seraient organisés et administrés par des techniciens compétents, dans l'intérêt de la communauté, au lieu de servir au profit personnel de particuliers intéressés ». Depuis plusieurs années, le mot sert d'enseigne à une petite officine d'idées dont les protagonistes s'intitulaient primitivement (depuis 1921) « Technical Alliance ». Mais ces idées ne trouvèrent de répercussion que dans un cercle relativement restreint de spécialistes et de savants. Elles appartenaient en réalité aux phénomènes de fermentation intellectuelle qui accompagnèrent la crise d'après-guerre dont le point culminant se situe précisément vers 1921.

Le dirigeant intellectuel de ce mouvement était le professeur Thorstein Veblen, décédé depuis, et dont l'un des livres principaux, intitulé « L'Ingénieur et le Système mercantile », oppose l'« ingénieur » au « financier ».

Veblen fut l'un des sociologues et économistes les plus fertiles en idées originales que l'Amérique ait produit; mais son hétérodoxie fit de sa carrière académique un véritable calvaire, et il ne parvint à grouper autour de lui qu'une poignée d'enthousiastes. La forme paradoxale et le style abstrus de ses livres limitèrent le cercle de ses lecteurs, et il subit un sort analogue à celui de Georges Sorel en France, et de tant d'autres penseurs d'une tournure d'esprit similaire : il agit moins, en ce qui concerne le grand public, par l'influence directe qu'il put exercer de son vivant, que par le truchement des épigones et des vulgarisateurs qui, surtout après sa mort, mirent son legs d'or en petite monnaie — et quelquefois même en fausse monnaie.

Sans aucun doute, le groupe primitif de la « Technical Alliance » de 1921 englobait des personnalités de plus grande valeur que le groupe « Technocracy » qui représente actuellement sa succession. Le niveau scientifique de ses récentes publications indique suffisamment qu'il ne contient plus beaucoup d'hommes de la valeur de Thorstein Veblen, ni même de celle de ses premiers disciples et collaborateurs, comme le technicien C. P. Steinmetz, les architectes Stuart Chase, F. L. Ackermann et Bassett-Jones.

A quoi, dès lors, attribuer la vogue actuelle des idées technocratiques succédant soudainement à l'indifférence, voire à l'hostilité, qui empêcha Veblen de trouver l'oreille du grand public et même du grand public scientifique ?

Assurément, le choix d'un nom frappant ne suffit pas à expliquer ce phénomène, puisque l'emploi du mot « technocracy » par Smyth en 1919 avait passé inaperçu et que la plus grande encyclopédie américaine garde depuis des années la rubrique ainsi désignée dans ses cartons, pour n'en faire un article que dans sa prochaine édition.

Une explication partielle est apparemment que

l'héritage du groupe primitif de la « Technical Alliance » s'est trouvé gardé par un homme, Howard Scott, qui, pour être inférieur à ses prédécesseurs en valeur scientifique, les dépasse néanmoins par son talent de vulgarisation et de propagande. Le zèle prosélytique qui accompagne si souvent le simplisme intellectuel de ce que les Américains appellent à bon escient des « one-track-minds » (des esprits à voie unique) fit que Howard Scott continua presque seul à propager la technocratie, après que la plupart des autres eurent perdu la foi dans le succès de leur prédication. Car ces chances de succès apparaissaient comme de plus en plus minimes après que la crise de 1920-1921 eut fait place à la période de prospérité économique ascendante qui atteignit son apogée en 1928-29. Prêcher la refonte du système économique pendant la « prosperity » la plus extraordinaire qu'aucun pays du monde ait jamais connue, c'était prêcher aux sourds. Mais la situation se renversa après que le « vendredi noir » de 1929 eut marqué le début d'une période de crise et de chômage également sans précédent.

Howard Scott, qui seul ou presque seul n'avait pas abandonné la partie, trouva alors de plus en plus de gens disposés à l'écouter. Il y a deux ans, il put transférer les « bureaux » new-yorkais du « mouvement » du quartier bohème de Greenwich Village sous le toit que lui offrit l'hospitalité de l'Université de Columbia.

Un contact assez étroit s'établit de ce fait entre la « Technocracy » et le « Département du Génie industriel » de la grande université new-yorkaise, sous la protection — peut-être un peu sceptique mais indulgente — de son président Nicholas Murray Butler, et avec la collaboration active du professeur du génie civil Walter Rautenstrauch.

Dès lors, il ne s'agissait plus que d'attendre l'accomplissement de la condition essentielle du succès de popularité : la conjonction psychologique, analogue à la rencontre économique de l'offre et de la demande, avec une disposition de l'opinion publique à trouver, dans certaines idées, la solution d'incertitudes et le remède d'angoisses provoquées par la crise. L'homme qui n'a plus souffert de maladie depuis des années ne s'intéresse guère à la médecine; dès qu'il souffre d'une maladie qu'il commence à croire incurable, il boira les paroles non seulement des médecins, mais encore des marchands d'orviétan. Et ce phénomène est d'autant plus prononcé quand, au lieu d'un individu, il s'agit de foules, et au lieu d'une maladie ordinaire, d'une épidémie qui crée une panique collective. Il semble bien que la popularité actuelle de la technocratie aux Etats-Unis participe des caractéristiques de tous les mouvements de la psychologie collective qui, d'une grande peur, font surgir subitement des espoirs messianiques — ou des hallucinations propices aux faiseurs de faux miracles.

Reste donc à savoir si l'enseigne de la « Technocracy » est celle d'un médecin sérieux ou celle d'un charlatan habile. Pour cela, il faut examiner de plus près le contenu des articles (publiés par Howard Scott

et son lieutenant Wayne W. Parrish dans les revues « New Outlook » et « Iron Age » des derniers mois de 1932) qui ont mis en branle les grandes cloches de la publicité mondiale.

* * *

La thèse technocratique peut se subdiviser en deux parties : le diagnostic de la crise économique actuelle et le traitement à y apporter.

Le diagnostic est simple : la technocratie ramène toute la crise à un déséquilibre entre la capacité de production et la puissance d'achat, et voit la cause essentielle de ce déséquilibre dans le chômage technologique. Ce diagnostic entraîne comme corollaire logique un pronostic pessimiste, qui prévoit une aggravation continue du chômage et de la crise. A moins, bien entendu, que l'on applique le traitement « technocratique ».

Ce traitement consiste essentiellement en ceci : 1° le remplacement de la monnaie actuelle par une monnaie-papier dont l'étalon de valeur serait une unité d'énergie, à validité limitée à quelques semaines, de façon à empêcher la thésaurisation et la production d'intérêts; 2° l'interdiction de prêter de l'argent à intérêt et la fixation des prix selon la quantité d'énergie (humaine ou mécanique) consommée; 3° la concentration du pouvoir entre les mains de techniciens, qui imposeraient notamment la réduction de la durée du travail et l'augmentation des salaires et traitements, régleraient les conditions des échanges économiques internationaux, etc.

Il est intéressant de constater que l'intérêt du grand public, tel qu'il se reflète dans les colonnes des journaux, porte beaucoup plus sur la partie critique des idées technocratiques que sur leurs propositions positives. Cela est dû surtout à l'insistance avec laquelle les technocrates dirigent l'attention sur les faits et les statistiques destinés à montrer l'importance du chômage technologique.

Dans ce domaine, ils ont certainement réussi à frapper l'imagination des foules, en lui signalant des exemples de mécanisation extrême de la production. La plupart de ces exemples n'apprennent rien de nouveau aux gens compétents, mais apparaissent comme des révélations à la masse des lecteurs de journaux, épouvantés d'apprendre par exemple que dans l'Etat de New-Jersey, une fabrique de soie artificielle travaille vingt-quatre heures par jour en n'employant qu'un seul ouvrier chargé de la commutation électrique ou qu'un linotypiste peut faire composer simultanément le même texte par un nombre indéterminé de machines reliées à des milliers de kilomètres de distance par des fils télégraphiques, ou encore qu'il existe des machines capables de produire toutes les briques utilisées aux Etats-Unis en n'y employant que cent ouvriers.

Une grande partie des polémiques suscitées par la croisade des technocrates porte sur l'exactitude des chiffres qu'ils ont avancés à l'appui d'une multitude d'exemples analogues. Dans toutes une série de cas, leurs critiques ont réussi à prouver que ces chiffres

étaient fortement exagérés, et les auteurs technocrates ont dû en rabattre, dans une proportion dépassant quelquefois la réduction à 50 ou 25 p. c. Cependant, il est clair que même des erreurs beaucoup plus importantes encore ne suffiraient pas à réfuter l'essentiel de leur thèse. La vérité de cette thèse est, dans une très large mesure, indépendante de l'exactitude des chiffres dont ils font état et ses détracteurs ne prouveraient pas grand'chose en établissant, par exemple, qu'une briqueterie automatique centralisée devrait, pour satisfaire la demande nationale, employer 500 ou même 5.000 ouvriers au lieu de 100. Cela ne touche ni le point fort de la doctrine technocratique, ni son point faible, car ces deux points sont ailleurs.

La grande part de vérité que contient le diagnostic de la crise dont se réclament les technocrates consiste dans l'affirmation du caractère particulier de la crise économique actuelle en tant que crise de sous-consommation, déterminée par un écart croissant entre la capacité de production et la capacité de consommation, ou plutôt le pouvoir d'achat. Mais cette constatation n'est ni nouvelle, ni particulière aux technocrates. Elle est — et cela mérite d'être souligné en passant — très commune en Amérique. Les économistes américains tendent beaucoup plus que la majorité de leurs collègues européens à envisager la crise sous l'angle du déséquilibre *chronique et croissant* entre la productivité accrue et le pouvoir d'achat relativement réduit (avec une importance plus ou moins grande attachée au chômage technologique). On peut expliquer cela par des causes diverses. L'une des principales, sans doute, est que la crise actuelle, qui s'est déclanchée d'abord aux Etats-Unis, y apparaît naturellement beaucoup plus sous l'aspect d'un dérangement organique du système de distribution qu'elle ne le fait en Europe, où chacun des trente-cinq pays qui forment ce vieux continent tend à voir les choses sous l'angle de son sort particulier, et où les répercussions de la crise mondiale sont beaucoup plus directement influencées par la politique internationale. En outre, il importe de ne pas oublier que le développement de la productivité industrielle avant la crise a été beaucoup plus rapide en Amérique que dans l'ensemble de l'Europe, et que le chômage technologique y a joué un rôle d'autant plus considérable. Quoi qu'il en soit, on trouve chez la majeure partie des économistes américains — même parmi ceux qui croient que l'on exagère généralement l'importance du chômage technologique comme cause de la crise — une disposition très marquée à considérer celle-ci comme une crise « de structure » plutôt que « de conjoncture ».

Conséquemment, les propositions de réforme, même celles qui viennent des quartiers les plus orthodoxes ou les plus conservateurs par ailleurs, sont généralement beaucoup plus radicales et plus hardies que celles qui viennent de la majorité des économistes européens.

Une véritable révolution spirituelle est sortie en

Amérique du contraste entre la « Prosperity » d'il y a quelques années et l'affaissement catastrophal actuel. Dans le domaine de la pensée économique, les manifestations les plus symptomatiques s'en trouvent dans le rapport récent du Comité d'Enquête (dit *Comité des Cinq Cents* institué par le Président Hoover, et dans les publications des commissions analogues nommées par des institutions telles que l'*American Engineering Council* (l'organisation centrale des ingénieurs). Entre parenthèses, ces deux documents — surtout le dernier — méritent beaucoup plus d'attention que les publications des technocrates; mais, une fois de plus, on peut vérifier ici l'ancienne expérience que la sensation produite par des publications scientifiques est en proportion inverse de leur sérieux, parce que en proportion directe des qualités superficielles, acquises aux dépens de leur valeur scientifique, qui attirent sur elles la curiosité du grand public.

En attendant l'occasion d'en reparler plus en détail, signalons seulement dès maintenant que les deux documents en question apportent, à l'appui de la thèse de la disproportion « structurelle » croissante entre la production et la consommation, des faits autrement concluants que les thèses par trop simplistes des technocrates. Le rapport du *Comité des Cinq Cents*, par exemple, ramène « l'instabilité de la structure sociale existante » à des causes beaucoup plus générales, et beaucoup plus étroitement rattachées aux fondements économiques du régime de production et de distribution, que ne l'est le facteur isolé du chômage technologique. Et quant au rapport (publié en juin 1932, mais passé sous silence par la presse quotidienne) du Comité d'Enquête de l'*American Engineering Council*, il constitue un document d'importance exceptionnelle, et pour la compréhension de la mentalité des « techniciens » en révolte, selon la formule de Thorstein Veblen, contre la mentalité « financière », et pour le diagnostic de la crise économique telle qu'elle se présente aux yeux des Américains avertis.

Mais il n'est pas besoin de connaître ces deux documents pour comprendre pourquoi les technocrates font fausse route en attribuant la crise à la cause unique du chômage technologique. J'ai suffisamment insisté, dans des publications précédentes, sur l'importance, généralement sous-évaluée en Europe, de ce facteur de crise, pour être suspect de partialité quand j'estime, contrairement aux technocrates, que ce facteur, tout important qu'il est, n'agit qu'en conjonction avec des facteurs économiques, sociaux et politiques de caractère beaucoup plus général, et dont il est impossible de le dissocier, si l'on veut éviter de fondamentales erreurs de diagnostic et de traitement.

* * *

Le point le plus faible de la thèse technocratique — et l'erreur dans le choix d'un point de départ qui vicie toutes leurs conclusions — c'est que, même si tous les faits qu'ils apportent pour démontrer leur thèse des « usinés qui se vident d'hommes » étaient

exempts d'exagération, ils ne suffiraient pas encore à prouver ce qu'ils veulent prouver.

L'idée d'une économie sans main-d'œuvre qui préoccupe actuellement les lecteurs de la presse américaine, sous l'aspect d'une vision terrifiante pour le présent, béatifique pour l'avenir, est aussi vieille que le monde, du moins depuis qu'il y a une technique en progrès. Il y a deux mille ans que le poète Antipatros de Thessalonique saluait l'introduction du moulin à eau par un chant qui invitait les meunières à se reposer pendant que les nymphes feraient leur besogne et qui anticipait une espèce de Pays de Cocagne, où les hommes pourraient jouir sans effort des dons des dieux. Plus près de nous, au seuil de l'ère de l'industrialisme moderne, de Sismondi s'est amusé (un peu malicieusement il est vrai) à imaginer que l'industrie anglaise serait automatisée au point que toute la production incomberait à une seule vaste mécanique, qui marcherait toute seule après que le roi d'Angleterre aurait donné un tour de manivelle pour la mettre en train.

Et certes, il semble bien que, depuis lors, nous ayons fait un bon bout de chemin dans cette direction. Indéniablement, il y a une tendance croissante vers des formes de production industrielle tellement automatisées que le rôle de la main-d'œuvre y devient presque négligeable.

On peut, à ce point de vue, diviser l'évolution industrielle depuis l'invention de la machine à vapeur en deux époques distinctes : la première, celle de l'*industrialisation*, caractérisée par la transformation de l'outil en machine-outil et de l'artisan en ouvrier de fabrique; la seconde, celle de l'*automatisation* (ou rationalisation), caractérisée par la transformation de la machine-outil en machine automatique et de l'ouvrier de fabrique en surveillant, en employé ou en chômeur.

Les statistiques montrent que dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès technique, comme les Etats-Unis et l'Allemagne, dès avant la crise de 1929, le nombre des ouvriers d'industrie avait cessé d'augmenter, en faveur d'une augmentation d'autant plus rapide du nombre des employés et des chômeurs.

Les industries les plus typiquement nouvelles — l'industrie chimique, la production de force électrique, l'auto, la radio, la cigarette, etc. — fournissent les exemples les plus frappants, soit d'un travail entièrement mécanique qui ne requiert plus d'intervention humaine que pour la direction et la surveillance, soit d'une production en séries tellement standardisée que la main-d'œuvre n'y joue plus qu'un rôle d'auxiliaire tout à fait subordonné. Rien de plus impressionnant à ce sujet, que la visite d'une grande centrale hydro-électrique, où la production de dizaines de milliers de chevaux-vapeur se fait pendant qu'un seul technicien surveille un tableau (ou lit son journal, quand tout va bien!), ou une halle de montage à la chaîne qui produit en un jour des centaines de fois plus de châssis d'autos qu'elle n'occupe d'ouvriers. Mais il

serait faux de conclure, de pareilles impressions, à la disparition du travail humain dans une proportion tant soit peu analogue à celle de ces exemples, et par conséquent à une réduction de la puissance d'achat par le chômage correspondant à l'augmentation de la productivité.

Point n'est besoin, pour cela, de se rallier à la thèse extrême opposée que proposent les économistes fidèles à l'orthodoxie classique, quand ils prétendent que toute amélioration technique, par le jeu de l'équilibre naturel entre le niveau de la production et celui de la consommation, n'aboutit qu'à des déplacements de main-d'œuvre d'une branche de production à l'autre. Ce dogme de l'équilibre naturel s'établissant par le mécanisme des prix et de la concurrence est un mythe, parce que les conditions essentielles de son fonctionnement — la concurrence universelle tout à fait libre entre producteurs et consommateurs à puissance économique égale — ne se sont jamais trouvées réalisées, et les situations existantes s'éloignent de plus en plus de leur réalisation. En l'an de grâce — ou de disgrâce — 1933, il devrait vraiment être superflu de le démontrer. Les faits eux-mêmes parlent un langage autrement péremptoire que celui de doctrines surannées; et ceux qui les proclameraient en guise d'explication d'une situation qui contredit leurs prémisses ressembleraient à des voyageurs qui, en constatant que les données d'une vieille carte géographique ne correspondent pas à la réalité du terrain, proclameraient que c'est le terrain qui a tort.

Pour éviter et l'erreur des « orthodoxes » qui esquivent l'explication d'une réalité par la proclamation d'un principe général que les faits réfutent, et l'erreur des « technocrates » qui tirent de l'observation d'un phénomène particulier des conclusions beaucoup trop générales, il faut commencer par établir, à l'aide d'une méthode purement empirique et positive, la nature et l'importance des phénomènes réels à expliquer.

L'examen des faits démontre que, contrairement aux « orthodoxes », il y a un chômage technologique, mais que, contrairement aux « technocrates », son étendue se chiffre par un coefficient bien inférieur à celui de l'augmentation de la productivité dans les industries les plus mécanisées, et même dans l'industrie en général.

Et d'abord, les machines qui permettent l'élimination de la main-d'œuvre dans certaines branches de production ne tombent pas du ciel. Elles doivent être fabriquées, et renouvelées après un certain temps. Il est certes possible, comme l'affirment les technocrates, de fabriquer 10.000 châssis d'autos par jour dans une usine qui n'occupe que 208 ouvriers. Mais il est tout aussi impossible de s'imaginer que les machines de cette usine puissent également être fabriquées selon un procédé analogue. Ce procédé n'étant économique qu'à partir d'une quantité minima d'objets produits, on ne voit pas bien où irait la production d'une usine fabriquant chaque jour 10.000

machines automatiques destinées à la fabrication de châssis. Aussi bien la réalité nous montre-t-elle que la production des machines absorbe une assez grande partie de la main-d'œuvre que leur utilisation permet d'économiser dans la fabrication à laquelle ces machines doivent servir. Et cette main-d'œuvre comprend nécessairement une large part d'occupations non-mécaniques (modelage, outillage, montage, etc.); d'où la conséquence sociale, très nettement visible en Amérique dès avant 1929, d'une augmentation « relative » du nombre des ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés par rapport au nombre des auxiliaires non-qualifiés dans la fabrication, dont les fonctions sont en premier lieu remplacées par des procédés mécaniques.

Ensuite, même dans des industries comme celle de l'auto, tout n'est pas production proprement dite. Plus la production est rationalisée, plus elle requiert de travail de bureau, c'est-à-dire d'employés tant aux services techniques que commerciaux. En outre, il y a toutes les opérations qui se rattachent au transport, à la distribution, à l'entretien, à la réparation des produits. L'exemple de l'industrie automobile américaine est également frappant à cet égard : pendant que son formidable développement d'après-guerre faisait surgir une série de vastes usines où la production en séries éliminait une forte proportion de la main-d'œuvre, une partie notable de la population trouvait un nouveau gagne-pain grâce au foisonnement des agences de vente, des garages, des ateliers de réparation, des pompes à essence, des magasins d'accessoires, etc. Et quant aux conséquences indirectes, il est assez probable que la profession de chauffeur et la construction et l'entretien des routes nécessitées par les progrès de l'automobilisme n'ont pas nécessité moins de main-d'œuvre nouvelle que les chemins de fer ou la traction chevaline en ont éliminé à la suite de ces mêmes progrès.

A l'intérieur même des branches de production les plus rationalisées, il y a donc une limite très réelle aux conséquences sociales du déplacement de la main-d'œuvre. Or, cette limite devient encore beaucoup plus visible quand on considère l'économie dans son ensemble.

Car d'abord, toute la production industrielle n'est pas susceptible de devenir « grande » production. Une partie très considérable des besoins du marché se rapporte à des articles qui ne se prêtent pas à la production centralisée, soit à cause du caractère hétérogène et variable de la demande (comme dans l'industrie du vêtement), soit à cause de la nécessité naturelle de produire à peu de distance du consommateur (comme dans beaucoup de parties de l'industrie de l'alimentation), soit à cause de la nature technique même du travail (comme dans le bâtiment, l'installation électrique ou sanitaire, etc.).

Bien que l'on ait, paraît-il, inventé une machine à raser, on ne voit pas très bien comment cette machine pourrait être insérée dans la mécanique dont le roi d'Angleterre tournerait la manivelle, à moins que la même mécanique ne transporte chaque matin tous les

Anglais adultes au palais de Buckingham ou à un siège régional de l'Institut Royal de Beauté.

D'autre part, il y a dans chaque industrie, dans l'état actuel des possibilités techniques, une limite optimale à la concentration des entreprises, que le souci économique du rendement même ne permet pas de franchir.

Enfin — pour ne citer que les considérations les plus essentielles — une très grande partie du travail humain ne se prête pas à l'industrialisation complète, même en supposant l'application la plus totale des procédés techniques les plus avancés dont l'état des inventions permette théoriquement l'utilisation. L'agriculture, l'extraction minière, les transports en commun, l'exploitation forestière, l'industrie hôtelière, l'administration, la pêche, l'exercice des professions libérales, et — « last but not least » — le travail ménager, mille autres occupations diverses encore, représentent, même dans les pays les plus industriels, une somme de travail manuel bien supérieure à l'ensemble du travail qui peut se faire par des machines.

* * *

Est-ce à dire que toute main-d'œuvre économisée par le perfectionnement n'est que « déplacée », comme le prétend la thèse orthodoxe? Voir « surcompensée »; comme le disent certains théoriciens amis du paradoxe, quand ils affirment que l'économie de main-d'œuvre est au fond illusoire, et qu'en fin de compte, le progrès technique crée plus de besoins artificiels qu'il ne permet d'épargner d'efforts humains?

Il n'en est rien, tout au moins quand on considère l'économie dans son ensemble. Bien qu'il soit pratiquement impossible de saisir, par des procédés scientifiques exacts, les conséquences totales de chaque transformation technique particulière, nous disposons d'un moyen statistique de jauger, du moins en ce qui concerne l'ordre des grandeurs, l'économie globale de main-d'œuvre réalisée au cours d'une époque donnée. Il nous est donné par la courbe des nombres qui indiquent la quantité moyenne d'énergie mécanique par ouvrier ou par habitant pour l'ensemble des grands pays. Ces courbes-là indiquent le coefficient approximatif de l'augmentation de la productivité du travail, donc l'économie en main-d'œuvre, par rapport à un niveau donné de la production.

Le rapport du « Bureau International du Travail » préparé en vue de la Conférence préparatoire sur la semaine de quarante heures (janvier 1933) a rassemblé à ce sujet quelques chiffres suggestifs. Il indique notamment qu'en Allemagne, la force disponible par ouvrier a passé de 0,9 CV. en 1907 à 2,8 CV. en 1925, et qu'aux Etats-Unis, elle a passé de 3,23 CV. en 1914 à 3,26 CV. en 1919 et à 4,65 CV. en 1927. On peut trouver également, dans ce rapport (pp. 21-23), des données analogues sur l'augmentation de la production industrielle par ouvrier dans une série d'autres pays. Ces chiffres justifient la conclusion qu'en tire le rapport en disant :

« L'hypothèse qu'en dernier lieu les progrès scientifiques tendent à créer autant d'emploi qu'ils en ont détruit se justifierait peut-être dans les conditions idéales d'un marché absolument libre, où le capital

et la main-d'œuvre auraient une mobilité parfaite. Par contre, ni la théorie économique, ni les expériences faites dernièrement ne permettent de supposer qu'elle puisse se vérifier dans les conditions du monde moderne... En fait, il y a danger réel qu'un retour de prospérité qui tendrait à accélérer encore le rythme des réformes techniques n'ait même pour conséquence une augmentation du chômage technologique. »

Il est naturel de se demander, à l'égard de pareilles constatations, pourquoi le chômage technologique joue ce rôle dans la crise mondiale actuelle, alors que le progrès technique comme facteur d'élimination graduelle de la main-d'œuvre opère depuis les débuts de l'ère industrielle.

La question est pertinente, et par-dessus le marché très intéressante. Car en cherchant à y répondre par une recherche objective des causes historiques, on se trouve amené aux constatations que voici :

1° Il y a toujours eu, depuis le commencement de l'industrie moderne, une « armée de réserve » de chômeurs, dont l'importance n'a fait qu'osciller avec les courbes ascendantes ou descendantes de la conjoncture économique.

2° La réduction graduelle des heures de travail dans l'industrie (de plus de quatorze à huit heures par jour) au cours de ce dernier siècle a « recouvert » ou « absorbé » pour une part, la tendance progressive au chômage technologique.

3° Les conséquences critiques du déséquilibre croissant entre la capacité de production et le pouvoir d'achat sur le marché intérieur, dont on constate actuellement l'effet néfaste, ont pu agir avec « retardement » parce que, pendant longtemps, l'expansion du marché par la conquête de débouchés dans des pays non-industrialisés a permis de compenser son action paralysante sur le réinvestissement productif des capitaux.

4° La technique contemporaine, caractérisée par le passage graduel de la production individuelle de force-vapeur à la production super-individuelle de force-électricité, et l'organisation économique correspondante, caractérisée par le passage graduel de l'entreprise capitaliste individuelle à la prédominance super-individuelle du capital financier, ont récemment accéléré l'allure du mouvement vers le déséquilibre actuel.

Ces constatations, que je voudrais me borner à formuler ici sous cette forme succincte, suffisent pour le moment à indiquer pourquoi j'estime que les technocrates posent la question sous un angle trop étroit et trop simpliste.

Pour faire le partage exact entre la vérité et l'erreur que contiennent leurs doctrines, il faut partir de cette position plus vaste du problème, qui situe le fait économique du rétrécissement de la consommation au même plan d'importance que le fait technique du développement de la productivité. C'est un sujet auquel il faudra revenir, en utilisant cette fois les indications contenues dans les rapports du « Comité des Cinq Cents » et de l'« American Engineering Council ».

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(DÉCEMBRE 1932-JANVIER 1933.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Au cours des mois écoulés, la situation économique de la Belgique n'a présenté aucun changement important.

On paraît bien être au fond de la crise, mais s'il y a des tendances vers un lent redressement, c'est avec des hauts et des bas. C'est ainsi que le terrain gagné depuis juillet dans le domaine des prix et du volume de la production a été en partie reperdu. C'est ainsi que l'on constate, en novembre-décembre, un alourdissement de la situation des charbonnages, des hauts fourneaux et aciéries, des gobeleteries et verreries. Depuis, il y a de meilleures perspectives en métallurgie. La dépression saisonnière des industries de la pierre est très sensible cette année et l'industrie du ciment traverse une crise, d'ordre financier, dont il lui est bien difficile de sortir. Si certaines entreprises se tirent d'affaire, d'autres sont dans une situation pénible. Les industries du meuble sont atteintes très fortement, de même que celle du cuir. Dans l'industrie textile, on ne constate pas d'amélioration d'ensemble, mais, bien plutôt, des modifications régionales ou individuelles, les commandes se répartissant très inégalement, comme il est naturel: à côté d'entreprises employant deux équipes, d'autres chôment complètement. Si certaines rouvrent leurs portes, d'autres sont mises en vente et ne trouvent preneurs qu'à des prix nominaux.

L'agriculture, sous le couvert des mesures de protection prises et qu'elle voudrait voir élargir dans le domaine des fermages, est dans une situation difficile mais non critique. Les mesures prises ont relevé les prix. Les licences et contingentements d'importation déplaisent fortement à l'opinion publique urbaine. La découverte de fraudes, d'enrichissements rapides, possibles grâce aux contingentements, n'est pas faite pour la calmer.

Le commerce extérieur de la Belgique est fortement touché par le protectionnisme de ses clients et par l'effondrement de leur pouvoir d'achat. Les chemins de fer, les ports d'Anvers, de Gand, d'Ostende, voient leur trafic se réduire dans des proportions qui expliquent le chômage étendu dans les industries des transports. Les recettes des chemins de fer ont été, en 1932, inférieures de 600 millions à celles de 1931, traduisant à la fois l'effet de quelques réductions de tarifs mais aussi la compression du trafic.

Il nous faut dire quelques mots des finances publiques. Au moment où nous rédigeons cet aperçu,

nous n'avons pu encore étudier le budget qui doit être soumis aux Chambres; nous n'en dirons donc rien.

Mais nous dirons quelques mots des impôts, des emprunts et de l'aide financière à la colonie.

En matière foncière, l'abaissement des recettes fiscales n'est pas seulement dû à la crise et à la baisse des prix; il est, pour partie, la conséquence de la péréquation cadastrale. La péréquation cadastrale, décidée par la loi du 13 juillet 1930, porte sur 9 millions environ de parcelles composant le bloc immobilier de la Belgique. Deux millions de ces parcelles sont bâties. En attendant la fin des opérations, la contribution est levée sur les revenus tels qu'ils existaient au premier janvier 1930. La loi de juillet 1932 a reporté à l'exercice 1934 l'imposition des parcelles non bâties (environ 7 millions) sur la base des revenus révisés.

Le revenu foncier imposé en 1930 et en 1931 s'élève à environ 3.600 millions, se divisant comme suit: 2.600 millions pour les constructions de tous genres, à l'exception des bâtiments industriels; 300 millions pour les usines et le matériel imposable; 700 millions pour les terres de toutes natures. On estime qu'après la péréquation, le revenu sera porté à 5.300 millions pour la propriété bâtie, tandis que le « statu quo » sera acquis aux usines et aux parcelles non bâties. La masse imposable atteindrait ainsi 6.300 millions, ce qui donnerait (à 7 p. c. en principal), un impôt foncier de 450 millions environ, chiffre inscrit au budget de 1932.

Suivant les chiffres établis par l'administration, les parcelles bâties, qui fournissent environ 22 p. c. du nombre total des parcelles cadastrales, représentent sensiblement 90 p. c. de la masse imposable.

C'est pourquoi l'administration chargée de la péréquation a porté tout d'abord son effort sur les propriétés bâties.

Pour 1932, il a fallu mener de front le travail des mutations et celui de la révision. Au 15 octobre dernier, les conservateurs du cadastre avaient mis en main des receveurs pour 1 milliard de revenus cadastraux, permettant d'établir des cotisations à concurrence de 70 millions, le taux de la contribution foncière étant de 7 p. c. pour les propriétés bâties et de 8 p. c. pour les parcelles non bâties. A la date du 15 décembre, les receveurs avaient en main les pièces relatives à une matière imposable atteignant 2.500 millions, dont l'enrôlement pour donner 175 mil-

lions à réclamer aux contribuables avant le 1^{er} janvier 1933. Il est à noter, à ce propos, que le débiteur a, pour se libérer, un délai de deux mois, compté à partir de la réception de l'avertissement extrait du rôle. Le travail étant à peu près terminé sur le terrain, il reste les écritures. Mais celles-ci sont considérables.

Cette revision cadastrale a provoqué des retards sensibles et regrettables dans la perception de l'impôt foncier. D'autre part, les modifications apportées à l'impôt complémentaire personnel ont également causé certains retards.

Il eût été possible d'éviter en partie les difficultés de trésorerie qui en sont résultées, en continuant à opérer les perceptions sur les revenus cadastraux anciens, sauf à réclamer le supplément ou opérer les restitutions ultérieurement.

NOUVEAUX IMPÔTS.

Pour assurer l'équilibre budgétaire, le Gouvernement a fait voter une contribution nationale de crise (pour 1933 seulement) consistant en une taxe professionnelle spéciale sur tous salaires, traitements, pensions, émoluments quelconques, profits des professions libérales, revenus des capitaux et des propriétés immobilières. Il a fait voter aussi une taxe sur les bénéfices exceptionnels résultant du régime spécial des licences; il a fait relever les droits d'enregistrement, les droits de succession, les droits de timbre, l'impôt complémentaire sur le revenu global et a imposé une contribution extraordinaire aux agents de l'Etat. Il a également procédé à un reclassement des communes destiné à obtenir un rendement plus élevé de la taxe professionnelle. Enfin, le gouvernement a majoré les droits de douane et d'accise sur la margarine, le sucre, les alcools, le tabac, les eaux minérales, les boissons fermentées mousseuses, les allumettes, la bière, le vinaigre, les huiles minérales, le café, le cacao, le thé. Le rendement, estimé avec prudence, s'établit comme suit :

A. — Modification à la législation relative aux impôts dont la perception ressortit à l'Administration des Contributions directes (y compris la contribution nationale de crise)	600 millions
B. — Majoration des taux des droits d'enregistrement, de succession, de timbre et taxes assimilées	300 millions
C. — Relèvement des droits de douane, d'accise et taxes de consommation	550 millions
	<hr/>
	1.450 millions

EMPRUNTS.

Pendant la période sous revue, l'émission de l'emprunt à lots d'un milliard du Crédit Communal a été reprise par le Consortium des banques. Lors de la première émission, 250 millions seulement furent souscrits; cet insuccès plaçait les communes et le Gouvernement, qui leur avait fait des avances, dans une situation de trésorerie difficile. Les banques ont pris en mains le placement du solde de l'emprunt : en-

viron 600 millions ont été placés à ce jour et le solde se place de manière satisfaisante.

A la fin de 1932, le gouvernement belge a placé en France 500 millions de francs français, en bons du Trésor 4,5 p. c., émis à fr. 95,50.

Enfin, le Gouvernement vient de consolider en emprunts à long terme 500 millions de bons du Trésor placés en Hollande et en Suisse, à un taux qui ressort à environ 6 p. c.

Des débats ont eu lieu au Parlement au sujet de l'aide financière à la colonie du Congo. La charte coloniale, en effet, sépare distinctement les finances africaines de celles de la métropole: la Colonie doit faire face à ses besoins par ses propres moyens.

La crise mondiale affecte, plus qu'aucune autre, les Etats coloniaux, exportateurs de matières premières végétales et minérales, comme c'est le cas pour le Congo. Ce dernier a été atteint par la dépression des prix à un moment où son développement récent, et peut-être trop poussé, au point de vue administratif, dans ces dernières années, ne lui avait pas encore permis d'acquérir des réserves suffisantes.

A un autre point de vue, les grands besoins financiers de l'Etat n'ont pas permis à la Colonie, dans ces derniers mois, d'emprunter directement. Elle a dès lors dû recourir aux emprunts à court terme, comme l'avaient d'ailleurs fait les Indes néerlandaises. Un emprunt de consolidation s'impose, mais ne peut rencontrer de succès que s'il est garanti par la métropole.

Cette garantie se complétera bientôt d'une intervention positive pour faire face au déficit du budget colonial. La colonie va pouvoir consolider sa dette flottante et équilibrer son budget.

Ces mesures temporaires ne doivent pas l'empêcher de procéder à de sérieuses réductions du personnel administratif, qui est manifestement trop nombreux dans les chefs-lieux de province et au centre.

CHÔMAGE.

Signalons enfin une initiative gouvernementale, justifiée par la persistance et la légère recrudescence du chômage en Belgique: le Gouvernement, sur la proposition du Ministre de la Prévoyance sociale, a créé un Commissariat temporaire du chômage. Ce commissariat se composera de MM. Mahaim, président du Fonds de crise, ou de son délégué; Devoghel, directeur général de la prévoyance sociale; Grignard, directeur général du Fonds de crise, et Selvet, directeur du service de la main-d'œuvre. La présidence sera confiée à M. Mahaim, et c'est M. Max Gottschalck, membre du conseil d'administration du Fonds de crise, qui remplira les fonctions de commissaire.

L'importance actuelle du problème du chômage justifiait cette initiative. En effet, pendant l'année 1932, l'Etat belge a distribué aux chômeurs en allocations principales et familiales une somme de fr. 710.110.368,46 et, en subsides sur les cotations, une somme de fr. 19.570.797,82. La contribution des provinces pour les majorations qu'elles sont autorisées à accorder s'est élevée à la somme de fr. 170.845.237,46. La contri-

bution des communes a atteint 124.006.211 francs. Ce qui représente, pour la communauté, une charge totale de fr. 1.024.532.614,79. Les contributions des provinces et des communes ont été en fait avancées par l'Etat. De 1921 à 1930, le chômage avait coûté au pays fr. 421.408.468,04; pour l'année 1931, il avait entraîné une dépense de 400 millions.

Nous commenterons prochainement la situation des banques belges dans leurs rapports avec le marché de l'argent. Disons dès à présent que leurs bilans déjà publiés nous donnent un reflet de la situation économique générale: diminution des dépôts et des opérations actives. Cette évolution s'est produite en même temps que les banques s'efforçaient de renforcer leur liquidité.

Au sein du groupe de la Société Générale, la Banque de Courtrai et la Banque Générale de la Flandre Occidentale ont fusionné. La nouvelle institution, qui aura un capital de 12 millions et demi et des réserves de 33 millions, prendra le nom de Banque de Courtrai et de la Flandre Occidentale.

LES LICENCES D'IMPORTATION.

Nous avons montré au cours des chroniques rédigées depuis l'accentuation de la crise agricole belge, comment le réseau de protection se resserrait toujours et créait une situation engendrant des abus.

On avait pu espérer, à la fin de 1932, que le Gouvernement reviendrait sur les mesures de contingentement et de licences d'importations. Jusqu'à présent il n'en a malheureusement rien été, et les licences d'importation, par les abus auxquels elles donnent lieu, provoquent dans le pays de vives réactions.

Comme toujours en pareil cas, la protection entraîne des excès et des fraudes. On n'ignore pas que, sous l'ancien régime, le protectionnisme étranger était corrigé par des fraudes qui, dans certains cas, atteignaient au 1/3 des importations régulières. A cet égard, l'étude des abus qu'engendrent en Belgique les systèmes de licences d'importations et de contingentement est pleine d'enseignements. Les bénéficiaires de licences en arrivent à ne plus importer eux-mêmes et à trafiquer de leurs autorisations d'importer. Il s'est même créé à Bruxelles, dans les environs des abattoirs, une espèce de bourse noire où, par exemple, des porteurs de licences autorisés à importer 100.000 kilos par mois vendent leur licence à raison de fr. 1,50 ou 2 fr. le kilo. En outre, les difficultés d'importer du bétail vivant sont tournées par l'introduction de viande fraîche dans le pays, ce qui soulève des conflits entre, d'une part, les abatteurs, patrons et ouvriers, et, d'autre part, les titulaires de licences. La diminution des abatages détermine une semaine et demie de chômage par mois, les viandes, tuées en Hollande, étant amenées toutes préparées par camions automobiles. La différence entre les moyennes mensuelles des abatages de porcs de 1932 et 1931 est de plus de 50 p. c. Aussi, les abatteurs de Cureghem ont-ils manifesté par une brève cessation du travail leur hostilité au système des licences et à l'importation de viande abattue.

L'importation contingentée du beurre a entraîné la

création de fausses licences d'importer mises en circulation en Belgique. C'est ainsi qu'à la fin de janvier, on a découvert 28 fausses licences pour un total de 84.000 kilos de beurre. D'autre part, les personnes peu nombreuses qui disposent de licences d'importation ont pu se partager les bénéfices d'un monopole dont l'importance est vraiment peu compatible avec la situation économique générale.

Le Gouvernement a cependant pris quelques mesures pour réagir contre la hausse des prix qui est la conséquence inévitable du protectionnisme et des relèvements de droits fiscaux. Le Ministre de la Justice a adressé aux procureurs généraux près des Cours d'appel une circulaire par laquelle il attire l'attention de ces magistrats sur des hausses de denrées — notamment le café et le sucre — non proportionnelles aux droits de douane.

De même, le Ministre de l'Industrie et du Travail a soumis à la signature royale un arrêté rendant obligatoire l'affichage des prix des viandes dans des conditions donnant satisfaction au public. La Commission de la vie chère a également conseillé aux détaillants de vendre à des prix aussi modérés et aussi raisonnables que possible pour éviter que les pouvoirs publics ne soient amenés à recourir à une réglementation plus sévère.

Enfin, le Ministre de l'Agriculture a annoncé des réformes du système des licences. Celles-ci feraient l'objet d'adjudications publiques, et les redevances perçues bénéficieraient au Trésor.

Ce système réussira-t-il? Ne correspond-il pas à un véritable droit protecteur? Etant variable, ce droit ne donnera-t-il pas lieu à d'autres spéculations?

Tous ces faits comportent un enseignement: dès que des mesures artificielles viennent troubler le mécanisme des prix et des volumes, les effets pernicieux de ces perturbations deviennent cumulatifs; des grossistes aux détaillants, chacun se hâte de profiter de la situation. Et les mesures qui sont prises sont loin de remédier au malaise, car elles jettent la suspicion sur les intermédiaires et amènent bientôt les consommateurs à réclamer un contrôle plus rigoureux tandis que les intermédiaires, se sentant atteints par les mesures de défense prises contre eux, font entendre de vives protestations.

Et nous ne dirons rien des réactions économiques générales sur le niveau des prix et le volume de la production!

On sait en outre qu'une fois engagés dans cette voie, il est difficile d'en sortir.

Au moins peut-on espérer que la liste des contingentements et des mesures arbitraires de même genre est désormais close en Belgique.

L'INDUSTRIE

LA HOUILLE.

En novembre, le stock de charbon avait continué à descendre: il se fixait à 1.990.000 tonnes et la trésorerie de nombreux charbonnages se ressentit avantageusement de cette liquidation. Mais au mois de

décembre, les stocks ont repris leur mouvement ascensionnel, s'établissant à 2.045.000 tonnes, et l'on pense qu'en janvier, 100.000 tonnes de charbon auront été stockées.

L'abaissement de la température a permis un écoulement plus actif des charbons domestiques. Cependant, on signale un ralentissement marqué dans les ordres provenant de l'agglomération parisienne. Les charbons industriels continuent à se vendre difficilement.

Aucun changement n'est intervenu jusqu'à présent en ce qui concerne les contingentements d'importation des charbons étrangers en Belgique. Les délégués belges veulent voir fixer à 2.172.000 tonnes l'extraction mensuelle de charbon, alors que les Allemands proposent de ramener ce chiffre à 2.055.000, la différence venant s'ajouter à leur contingent d'exportation en Belgique.

Des négociations ont été engagées pendant le mois de janvier sur la question de la stabilisation des salaires, stabilisation proposée par les délégués ouvriers. Les patrons charbonniers en ont admis le principe. Les salaires ont été stabilisés jusqu'au 31 janvier 1933 sous réserve que les ouvriers ne revendiquent plus par la suite de nouvelles stabilisations. Ceux-ci se sont ralliés à la proposition des patrons, à condition que la commission pousse activement l'étude de la révision de la convention des salaires. On se souviendra que, pendant le mois de juillet, le Borinage et le Pays de Charleroi avaient eu à souffrir de grèves violentes qui trouvaient leur origine dans les charbonnages. La reprise du travail n'a pas fait disparaître le mécontentement de la classe ouvrière et c'est ainsi que, pendant le mois de janvier, des grèves partielles ont recommencé dans le bassin de Charleroi; ces grèves présentent un caractère politique plutôt que purement économique.

MÉTALLURGIE.

Nous parlerons plus loin des négociations parfois difficiles qui ont précédé le renouvellement du cartel de l'acier.

De septembre au début de novembre, le marché métallurgique avait fait preuve d'une certaine animation, qui avait été considérée par beaucoup d'observateurs compétents comme un indice de ce que la crise avait atteint son maximum d'intensité et que l'on était entré dans la voie d'une dépression dont il était évidemment impossible de préjuger la durée. A partir du mois de novembre, une certaine hésitation a dominé le marché métallurgique, hésitation qui a persisté jusqu'à la fin du mois de décembre.

On a constaté ensuite une certaine reprise des commandes pendant la première quinzaine de janvier, mais les difficultés que rencontra le renouvellement du cartel de l'acier amenèrent la clientèle à se réserver. Le mois de janvier s'est terminé sur une impression plutôt défavorable, les transactions des dernières bourses étant très clairsemées.

Le Japon et la Chine ainsi que l'Amérique du Sud sont les principaux acheteurs du moment, mais les

producteurs craignent des difficultés en ce qui concerne le paiement.

Quoi qu'il en soit, la situation se présente sous un jour plus favorable que durant toute l'année précédente. Certains établissements ont des ordres jusqu'à fin février. A Angleur-Athus, la remise à feu de deux hauts fourneaux à fin décembre a entraîné la mise en marche de la division de Tilleur. Les Chemins de fer belges ont passé commande de 18.000 tonnes de rails aux aciéries belges; de 7.000 tonnes aux aciéries luxembourgeoises et une commande de traverses de 15.000 T. a été réservée à deux usines liégeoises qui détiennent un brevet.

Les prix continuent à être très bas. Ils oscillent entre £ 2.6 et £ 1.17.6 pour les blooms, entre £ 2.17.6 et £ 2.9 pour les barres. Les fluctuations des tôles fortes sont plus considérables: le cours de £ 3.5 a été obtenu à fin octobre et est retombé à £ 2.19. Il va de soi qu'ici, la livre sterling est comptée à la parité de 175 francs.

Les prix intérieurs des rails sont maintenus grâce au cartel. On comprend que les industriels manifestent à l'égard des prix actuels, si peu rémunérateurs, une certaine réserve, mais nous pensons qu'il serait difficile qu'il en soit autrement dans une période de compression générale des prix, des salaires, du pouvoir d'achat, etc.

Dans les petites fonderies, on constate un ralentissement marqué de la fabrication des appareils de chauffage et des tuyaux. Les demandes pour l'exportation sont faites à des prix inabordables et la concurrence allemande et anglaise est extrêmement préjudiciable aux producteurs belges.

En boulonnerie et en tôlerie fine, les exportations sont difficiles, les prix sont en baisse. Cependant, les boulonneries ont engagé du nouveau personnel.

A Sambre et Moselle, un train de laminoir a été remis en marche au début de janvier.

Construction métallique.

La situation des ateliers de construction reste très difficile et ce sont ces difficultés mêmes qui sont à la base d'interventions parlementaires récentes au sujet de la répartition des commandes de wagons par la Société Nationale des Chemins de fer belges aux ateliers belges de construction. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces réclamations qui mettent en opposition, d'une part les tendances à la concentration et à la rationalisation des commandes et de la production, et, d'autre part, le désir de produire des ateliers moins importants.

La Société Nationale des Chemins de fer belges va passer à bref délai une commande de 1.000 wagons de 25 tonnes et il est probable qu'en 1933 aura lieu une nouvelle commande de voitures et de fourgons analogue à celle passée en 1932.

On enregistre un peu plus de vie sur le marché à l'exportation. Des affaires ont été enlevées aux Indes anglaises et en Afrique du Sud, mais elles le furent par des ateliers anglais favorisés par les accords d'Ottawa et par la préférence impériale.

On parle d'une grande commande à passer par le gouvernement brésilien dans un délai assez rapproché.

L'accord international très lâche qui avait été conclu entre les constructeurs européens a été renouvelé pour trois mois, à fin janvier. On avait craint des difficultés entre les constructeurs belges et français mais, au dernier moment, la prolongation de l'accord s'est faite comme d'habitude.

Le cartel de l'acier.

On sait que, théoriquement, le cartel de l'acier n'a jamais été dissous. Mais, en fait, il a cessé de fonctionner dès que la crise s'est accentuée. Cependant, le bureau central continuait à fixer des quotas de production, quotas qui étaient d'ailleurs bien supérieures à la production effective des divers pays contractants.

Nous avons eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de publier des données relatives aux quotas et à la production effective, données qui prouvaient à l'évidence que le fonctionnement du cartel était tout à fait théorique.

Cependant les usines des différents pays contractants se rendaient compte de la nécessité de renouer solidement une entente dont l'efficacité avait été certaine pendant plusieurs années, en dépit d'une organisation initiale qui ne donnait que médiocrement satisfaction à quelques membres, notamment à la métallurgie belge: celle-ci se jugeait défavorisée par le choix de la période de base, au cours de laquelle elle avait dû subir une grève longue et généralisée.

Depuis le mois de décembre jusqu'au mois de février, des réunions se sont poursuivies pour aboutir à la reconstitution du cartel. Le groupement des producteurs belges a fait savoir aux autres adhérents qu'il n'accepterait d'adhérer au cartel qu'à la condition de ne pas avoir à subir des restrictions de production trop sévères, qui forceraient l'un ou l'autre groupe à éteindre de nouveaux hauts fourneaux et à renvoyer des ouvriers. Il semble que les producteurs belges envisagent que l'on choisisse comme période de base le second semestre de 1932, à condition d'accorder aux groupes allemand et français certaines compensations applicables lors d'une amélioration de la tendance.

Une des difficultés consistait à rétablir en Belgique un groupe homogène. On n'ignore plus à l'heure actuelle que certaines usines étaient en rivalité pour le partage du quantum national.

Finalement, l'accord intérieur des usines belges a pu s'établir et l'entente internationale de l'acier a pu être renouvelée.

Voici des appréciations de la presse allemande citées par *l'Echo de l'Industrie* du 11 février 1933, au sujet des dernières négociations de l'Entente internationale de l'Acier:

« Pour la première fois, on a pu constater un progrès essentiel lors de la dernière réunion du Comité de direction de l'E. I. A. Cette affirmation, qui est émise par des milieux allemands, est importante en ce sens que, jusqu'à présent, les milieux allemands

étaient très sceptiques au sujet de la reconstitution de l'E. I. A. De toutes les négociations qui ont eu lieu jusqu'à présent, les dernières ont donné les meilleurs résultats et, parmi ceux-ci, l'accord de principe au sujet des quotes est le plus important. On sait que la Belgique et le Luxembourg voulaient toujours que l'année 1932 fût considérée comme période de référence, alors que, du côté allemand, on a fait remarquer que cette période n'était pas admissible, la production allemande s'y étant retirée partiellement du marché d'exportation. La proposition allemande était d'admettre la période 1928-1929. Les usines belges et luxembourgeoises viennent de faire des concessions et acceptent l'application d'une quote variable. On a pris comme base l'année 1932, mais les producteurs belges et luxembourgeois ont cédé une partie de la quote de cette année à l'Allemagne, à la Sarre et à la France. Ces cessions seront restituées au moment où la situation économique aura de nouveau atteint les bases de 1928-1929.

» Une question importante n'est pas encore réglée, à savoir quels cours les quotes variables adopteront en cas de dépression de la conjoncture. D'autre part, les producteurs allemands ont accordé à leurs confrères belges une certaine tolérance dans la production afin de leur permettre d'écartier les difficultés intérieures qui pourraient surgir d'usine à usine.

» En somme, la reconstitution de l'Entente Internationale de l'Acier n'a qu'une importance secondaire pour l'Allemagne. Pour elle, la question primordiale est celle des *comptoirs de vente*, notamment pour les demi-produits et les profilés, qui sera abordée dans une réunion qui aura lieu le 11 février à Luxembourg. Les milieux officieux belges affirment qu'on peut compter sur une reconstitution de l'E. I. A. pour une durée de cinq ans. »

La *Frankfurter Zeitung* (1) publie, dans son numéro du 10 février, les renseignements suivants :

« Les pourparlers de l'Entente Internationale de l'Acier qui ont eu lieu à Bruxelles ont fait depuis huit jours des progrès appréciables en tant qu'on est tombé d'accord, dans les grandes lignes, sur les quotes de production. Au dernier stade des pourparlers, deux grands groupes se tinrent de nouveau l'un en face de l'autre, après que les Français s'étaient montrés passagèrement un peu plus neutres. Le groupe franco-allemand a fini par faire des concessions au groupe belgo-luxembourgeois dans la question de la période de référence, de sorte qu'on est finalement tombé d'accord, malgré toutes les hésitations, sur le premier semestre de 1932 dont la statistique d'exportation a dû subir des concessions appréciables au point de vue franco-allemand. La production d'acier brut sera calculée sur la base des quotes d'exportation ainsi établies et la production supplémentaire sera grevée de pénalités dont les taux feront l'objet des prochains pourparlers. La question de la variation ou de la stabilité des quotes-parts a tiré les pourparlers en longueur, puisque

(1) Citée par *l'Echo de l'Industrie* du 11 février 1933.

des tableaux et diagrammes très détaillés ont dû être établis afin de démontrer les conséquences des exigences respectives. On est finalement tombé d'accord en principe, sur la base suivante :

» La quote de départ qui s'approche davantage du point de vue belgo-luxembourgeois se base sur une exportation annuelle de 6,8 millions de tonnes, calculée sur la base du premier semestre de 1932, avec les ajustements cités plus haut.

» Mais les quotes inférieures correspondant à ces quantités sont variables, à mesure que l'exportation augmente, et elles varient au profit du groupe franco-allemand jusqu'au moment où l'exportation atteint de nouveau le niveau des années favorables, c'est-à-dire jusqu'à un total d'exportation de 11 millions de tonnes de tous les produits. A cette exportation correspond une production d'environ 27 millions de tonnes par an. Si l'exportation dépasse le niveau de 11 millions de tonnes, la quote-part restera de nouveau invariable et alors une quote-part totale de 26 p. c. reviendra au groupe belgo-luxembourgeois, tandis que le restant sera départagé entre les participants allemands et français d'après une clef encore inconnue. La fixation des quotes-parts respectives sera faite probablement tous les trimestres, du moins dans les temps plus mouvementés.

» En ce moment, l'exportation est inférieure au niveau du premier semestre 1932, donc à 6,8 millions de tonnes. Jusqu'ici, on n'a pas pu encore tomber d'accord sur la question de savoir si les quotes-parts inférieures au niveau d'exportation de 6,8 millions de tonnes devraient être variables ou fixes. Mais il est à prévoir avec certitude qu'un accord aura lieu à ce sujet au plus tard le 11 février, date à laquelle l'Entente Internationale de l'Acier se réunira à Luxembourg pour examiner à nouveau les questions restées en suspens (par exemple, les pénalités, la protection des débouchés, la durée et les modalités de dissolution du nouveau cartel, etc.). On est cependant assez optimiste quant à cette seconde phase des pourparlers et on ne croit pas devoir escompter sérieusement une non-réussite.

» Puisque l'Allemagne, mais non elle seule, tient à la création de comptoirs de vente internationaux comme condition préliminaire du cartel, on a de nouveau discuté cette question à Bruxelles. Si ces pourparlers ne devaient pas éclaircir la question d'une façon définitive, ils seraient probablement continués le 11 février à Luxembourg. »

Les quotes-parts telles qu'elles ont été établies aux dernières conférences, pour les exportations variant entre 6,8 et 11 millions de tonnes, seraient : France, 21 p. c. au minimum et 25 p. c. maximum ; Allemagne, 29 p. c. minimum et 33 p. c. maximum ; pour le groupe belgo-luxembourgeois, la quote-part décroît de 50 p. c. maximum à 42 p. c. minimum.

La question des pénalités n'a pas encore été tranchée ; l'Allemagne préconiserait des amendes aussi réduites que possible, n'attachant pas une importance

particulière aux quotes-parts établies. En ce qui concerne les comptoirs de vente, seuls les pourparlers pour le fer en bandes sont très avancés.

PRODUITS CHIMIQUES ET MÉTAUX NON FERREUX.

Le cartel du zinc a été prolongé en décembre pour un mois. A ce moment, les cours clôturaient à 15 livres sterling. Par la suite, les difficultés relatives au renouvellement du cartel ont fait fléchir les prix à £ 13-15. Les deux producteurs dont l'adhésion définitive est nécessaire pour la prolongation du cartel ne s'y sont pas ralliés, et, le 31 janvier, l'entente a été dissoute.

Au moment où cette chronique était rédigée, des négociations étaient en cours pour la création d'une société générale de l'étain, à laquelle participeraient l'Union Minière, la Géomine et la Minerkat. Cette société recevrait le droit de prospecter dans la partie du Congo située en dessous du 5° degré de longitude dans la direction du Katanga.

L'industrie des produits chimiques reste affectée par la crise générale et par la crise agricole.

Le trust belge des industries allumettières s'est cependant développé vers la France et l'Italie, profitant de la situation de quasi-monopole qui lui est faite dans de nombreux pays.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Après les échecs répétés de l'industrie du ciment pour s'organiser de manière à éviter les conséquences du suroutillage, on hésite à signaler qu'en décembre, des négociations ont repris en vue d'établir une entente entre toutes les cimenteries belges.

On ose espérer que, cette fois, l'accord pourra réussir. Cependant, il importe de considérer que la situation de nombreuses cimenteries reste très difficile : l'endettement de la plupart des entreprises est considérable et leurs créanciers ont certainement intérêt à provoquer un assainissement, de manière à garantir leurs avances ou à déterminer une situation plus claire.

La demande du marché intérieur est assez satisfaisante. Les prix s'établissent entre 90 et 100 francs la tonne.

A l'exportation, on enregistre une légère amélioration. Les prix sont un peu plus fermes : on cote 1 dollar ou fr. français 28,5 par baril de 180 kilos fob Anvers. Des marchés qui, jusqu'à présent, avaient été négligés, sont actuellement travaillés par les exportateurs belges, et si les résultats qu'on en attend sont limités, ils ne doivent cependant pas être négligés.

En janvier 1933, l'indice d'activité de l'industrie cimentière belge a été de 47 p. c. contre 25 p. c. pour le mois correspondant de 1932.

Les industries du ciment travaillé — plaques, tuyaux, pièces de construction, etc. — bénéficient d'une activité satisfaisante : elles conquièrent assez rapidement des marchés qui, autrefois, étaient réservés à la tuilerie, aux ardoisières, aux fabriques de tuyaux métalliques, etc.

La saison est évidemment défavorable aux carrières. Le chômage s'est aggravé dans les exploitations de pierre bleue de la région de Soignies. Une entreprise chôme complètement; dans les autres, les deux tiers des tailleurs de pierre sont sans travail. Pour comble d'infortune, une grève a éclaté, privant de travail 550 ouvriers.

Dans les carrières de porphyre de Lessines, le chômage s'est accentué, atteignant 2 à 4 jours par semaine suivant les chantiers.

De même, le chômage est plus sensible dans les carrières de la vallée de la Meuse, les carrières de grès étant les plus atteintes.

De nouvelles diminutions de salaires sont à l'étude dans ces industries, qui sont peut-être celles où les plus fortes réductions ont déjà été décidées.

INDUSTRIES DU VERRE.

La situation des gobeletteries est défavorable. La production a diminué en décembre et un établissement s'est arrêté trois semaines, faute de commandes. Un autre, possédant deux fours et travaillant huit heures avec un seul, suivant la convention du cartel, ne travaillera plus que sept heures.

Les ouvriers, dont les salaires sont régis par une convention faisant fluctuer la rémunération du travail uniquement d'après l'index, ont été augmentés de 5 p. c. en octobre dernier, l'index s'étant relevé en partie à la suite des mesures de contingentement prises par le Gouvernement.

Le groupe important des glaceries du Continent européen s'est rendu acquéreur aux Etats-Unis de l'usine de la Standard Plate Glass Company.

Les gros débouchés actuels de l'industrie belge restent l'Angleterre, l'Orient, l'Egypte et le Canada, où la demande est assez ralentie.

INDUSTRIES DU BOIS ET DU MEUBLE.

L'industrie du bois et du meuble paraît très touchée, surtout à Malines.

Dans la région de Courtrai, où l'industrie du meuble, on le sait, a pris un grand développement, la situation serait extrêmement défavorable si, depuis quelques mois, la fabrication d'un billard nouveau à compteur automatique n'était venue apporter quelques commandes à l'industrie. Ces billards, qui trouvent dans les cafés, les restaurants, un large marché, maintiendront certainement une activité relative, pour laquelle on ne peut cependant pas prévoir une longue durée, et qui ne compense pas l'effet général de la dépression.

Dans la région de Nivelles, l'activité des fabriques de meubles est réduite, comme dans celles de bois courbé de la région d'Ath.

INDUSTRIES TEXTILES.

Lin.

La fin de l'année a été marquée par une certaine reprise et une légère hausse des prix, surtout pour les lins russes. Les lins indigènes ont été également fermes. Cependant, les achats des filatures ont été

peu importants. Les filatures maintiennent d'ailleurs leurs mesures de restriction dans la production : deux semaines consécutives de chômage font suite à deux semaines consécutives d'activité. L'écoulement des stocks est inégal. L'activité des tissages produisant des spécialités, et particulièrement ceux qui sont outillés pour le marché des Etats-Unis, est restée satisfaisante. Mais, pour les autres, on a enregistré une nouvelle dépression : après l'exécution des ordres d'automne, qui, notamment à Roulers, avaient fait diminuer fortement le chômage féminin, les nouvelles commandes sont très mal rentrées et l'on prévoyait une recrudescence du chômage.

Assez nombreuses sont les usines à vendre : elles ne trouvent pas acquéreur et les rares ventes forcées sont désastreuses. Un tissage de toile de 48 métiers, ayant coûté à l'état neuf 1.250.000 francs, a été vendu pour 125.000 francs. Un rouissage-teillage assez vaste, avec habitation et terrain, a dû être racheté par la banque créancière hypothécaire, faute d'acquéreur.

Laine.

Le marché de la laine marque certainement une amélioration, irrégulière, mais réelle.

L'industrie belge de la laine peignée est bien alimentée en commandes, tandis que les fabriques de cardé sont plus calmes. Dans la région de Mouscron, la situation des filatures, dont certaines ont travaillé, pendant tout le mois de janvier, à double équipe, est satisfaisante. Mais il n'en est pas de même dans les tissages et les fabriques de tapis. Dans ces dernières, la situation est irrégulière et varie d'une entreprise à l'autre; certaines travaillent à double équipe, d'autres ne marchent qu'à 50 p. c. de leur capacité de production; les fabriques de moquettes semblent fort mal pourvues d'ordres.

Coton.

Les perspectives actuelles de la production du coton brut sont défavorables et elles pèsent sur les cours, ce dont se ressent toute l'industrie.

La fin de l'année n'a pas été favorable aux filatures. Toutefois, dans la région de Gand, les affaires se sont un peu ranimées en janvier, notamment à l'exportation. Il n'en a pas été de même pour les filatures de Roulers et d'Audenarde. Les prix demeurent très bas, ce qui, constatons-le, du point de vue de la conjoncture, n'est pas défavorable. La situation des tissages s'est également légèrement améliorée en janvier. Les petites fabriques semblent, dans certaines régions, notamment à Audenarde, avoir plus de commandes que les grandes, spécialisées dans l'exportation. Une fois de plus, on constate la résistance du marché intérieur.

Industries textiles diverses.

Dans les fabriques de jute, le courant d'affaires reste stationnaire, bien que la concurrence des sacs et tissus des Indes soit très intense. Les filatures, en surnombre, sont plus atteintes que les tissages qui travaillent encore à effectifs complets.

Dans les triages de chiffons, les fabriques de velours et de doublures de soie, la situation est assez favorable, bien que pour les premiers on ait noté un ralentissement de l'activité.

La situation des fabriques de soie artificielle demeure difficile.

Bonneterie.

Toutes les indications qui nous parviennent sur la bonneterie indiquent que la période actuelle est extrêmement calme.

Les ordres sont faibles en articles d'été et le chômage est de nouveau important.

INDUSTRIE DU CUIR.

Dans les tanneries de la région de Soignies, le travail est normal, à raison de 8 heures par jour. Les tanneries de la région de Malmédy se plaignent, au contraire, de n'être que modérément occupées.

Les prix se maintiennent, mais les ventes en articles de bonne qualité restent difficiles. Les bénéfices sont, paraît-il, très réduits, comme partout d'ailleurs.

INDUSTRIE DU PAPIER.

Dans la région de Nivelles, le chômage perdure dans une papeterie. Dans la région de Malmédy, au contraire, la situation est caractérisée par des commandes de réapprovisionnement et une marche qui, pour une usine, atteint le plein rendement. L'industrie du papier marque un certain optimisme.

Signalons cependant qu'une papeterie belge a fermé une de ses usines et a licencié tous ses ouvriers pour transporter le matériel en Angleterre, dans une nouvelle usine qui sera mise en marche à bref délai. Or se souviendra que, dans notre dernière chronique de l'Angleterre, nous avons signalé que le gouvernement anglais et les autorités locales poursuivaient systématiquement, et d'accord avec les compagnies de chemins de fer, une politique colbertiste visant à attirer, grâce à la protection douanière, les usines étrangères susceptibles de travailler désormais dans les îles britanniques. On peut conserver quelque scepticisme sur le résultat de ces efforts. Les industries émigrées trouveront là-bas les conditions générales qui, précisément, entravent l'industrie anglaise. Ce n'est guère que pour les spécialités, assurées d'une bonne clientèle anglaise, que l'entreprise peut être tentante.

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

D'une manière générale, on peut dire que la température a été défavorable à la culture pendant les mois de décembre et de janvier.

Il faut évidemment tenir compte des quelques dégâts causés par la gelée, mais cette dernière exerce également une influence bienfaisante en ce sens qu'elle a certainement contribué à détruire des insectes, parasites, etc. qu'une température extrêmement douce avait amenés à un développement précoce. Les prairies sont restées vertes jusqu'aux premières gelées et ont, par conséquent, continué à fournir une partie de

la nourriture du bétail, ce qui a restreint les achats de tourteaux et nourritures artificielles.

De même, les cultivateurs se réservent dans leurs achats d'engrais, et l'emploi de ceux-ci a été réduit. Signalons à ce propos qu'on peut constater chez les experts agricoles une tendance moins favorable qu'autrefois à l'utilisation de hautes doses d'engrais. Des botanistes et des chimistes ne sont pas loin de penser aujourd'hui que l'application de doses massives d'engrais constitue un gaspillage, une grande partie des principes fertilisants étant lavée et emportée par les pluies.

Nos cultivateurs apportent depuis quelque temps plus d'attention à l'élagage, à la taille et à la fumure des arbres fruitiers. Les rapports des agronomes de l'Etat signalent que ces travaux marquent un progrès réel dans les connaissances des intéressés. On procède à la plantation de nouveaux vergers ou à l'extension de plantations déjà existantes. Les prix des fruits sont assez satisfaisants et, dans certaines régions, les propriétaires de vergers, groupés en coopératives, procèdent à des ventes directes aux consommateurs à des conditions très attrayantes de prix et d'emballage.

Mais ces questions, si intéressantes soient-elles, ne sont qu'accessoires en face du problème des prix des céréales, du bétail et des produits laitiers. Les journaux quotidiens traduisent le mécontentement des paysans au sujet de l'application de l'accord relatif à l'achat de froment indigène. Les froments ayant le poids spécifique requis devaient être achetés à 85 francs les 100 kilos par les meuneries. Or, il paraît que les marchands l'achètent à 70 et 74 francs et ne procèdent à leurs achats qu'avec un certain retard. Ils n'acceptent ensuite le blé que chargé sur allèges. Certains marchands de blé ne procèdent à leurs achats que si les vendeurs leur prennent des engrais, etc. jusqu'à concurrence de 30 p. c. du prix du froment vendu.

La décision prise le 19 décembre dernier d'incorporer à la mouture 20 p. c. de froment indigène au lieu de 10 p. c. n'a pas été accueillie par les paysans avec la satisfaction que l'on aurait pu escompter. Ils demandent actuellement que le taux soit porté à 30 p. c. Ces exigences sont inadmissibles et il faut s'arrêter, si l'on ne veut être entraîné toujours plus loin. Le Gouvernement ne dispose d'ailleurs d'aucun texte de loi qui lui permette d'intervenir.

Ainsi se confirme ce que nous avons déjà dit à différentes reprises, à savoir que si on accorde une protection quelconque aux agriculteurs, leurs représentants et leurs associations en prendront bientôt prétexte pour orienter le pays vers le protectionnisme agraire le plus intransigeant. Certes, on se rend compte de ce que la situation des agriculteurs est difficile. Mais ils ne sont pas seuls dans ce cas. En poussant le pays au protectionnisme agricole, on romprait avec une politique traditionnelle, qui a été la base de notre prospérité et de celle de l'agriculture : maintenir la vie à bon marché pour pouvoir exporter,

et constituer ainsi un large marché d'ouvriers et de petits bourgeois, consommateurs de produits agricoles de qualité. Pour la première fois depuis la guerre, le montant des dépôts du Boerenbond Belge traduit, par une baisse légère, les difficultés de l'agriculture : en 1930, il était de 1.500 millions; à fin 1931, 1.700 millions. Il est un peu moins élevé à fin 1932. D'autre part, des demandes de prolongations de crédits se manifestent, peu nombreuses à l'heure actuelle, et les intérêts sont proportionnellement forcés.

Par rapport à l'ensemble de l'agriculture mondiale, il y a donc une situation relativement favorable. Le prix des œufs semble donner plus de satisfaction aux paysans et la fermeté de la livre sterling a favorisé les exportations vers l'Angleterre. Il semble que si la situation se maintient et si, notamment, on parvient à conserver le marché espagnol, la demande de poussins sera plus grande. Les incubations ont déjà commencé et il semble que, pour les couveurs, l'année 1933 sera meilleure que 1932, qui fut particulièrement défavorable.

INDUSTRIE MARAÎCHÈRE.

Le froid très vif enregistré en janvier a rendu difficile l'enlèvement des légumes divers et en a par conséquent relevé les prix, notamment en ce qui concerne les choux, les céleris, les poireaux et les carottes.

La gelée a causé des dégâts aux légumes de pleine terre. Cependant, d'une façon générale, le marché reste fort bien approvisionné.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende s'est élevé, en janvier 1933, à fr. 4.352.972,50. Ce chiffre est en augmentation de fr. 702.211,30 sur celui de janvier 1932 (fr. 3.650.761,20). Les apports accusent également une augmentation de 154.886 kilos, le chiffre total en janvier 1933 atteignant 1.214.081 kilos, contre 1.059.195 kilos en janvier 1932.

Détail de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende en janvier 1933.

	Produits (francs)	Apports] (kilos)
Chalutiers à vapeur	976.021,—	335.312
Chaloupes à moteur	3.336.141,50	868.039
Divers	38.249,—	10.300
Poisson de provenance étrangère	2.561,—	430
Total janvier 1933	4.352.972,50	1.214.081
Total janvier 1932	3.650.761,20	1.059.195
En plus	702.211,30	154.886

NOTRE STATISTIQUE DES AUTORISATIONS DE BATIR

Depuis 1928, nous publions mensuellement une statistique des autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise et dans les villes d'Anvers, de Gand et de Liège. Celle-ci a déjà rendu de grands services, malgré ses déficiences et son caractère très restreint, pour préciser la situation dans l'industrie du bâtiment. Ce n'était pourtant qu'une entrée en matière; il y a quelques mois nous avons décidé d'étendre notre champ d'observation à l'ensemble de la Belgique et nous venons d'obtenir à cet effet le concours de nombreuses administrations communales; qu'il nous soit permis de les remercier ici de leur obligeance.

La statistique des autorisations de bâtir ne change cependant pas de caractère. Disons tout d'abord qu'elle continue à avoir pour objet le nombre d'autorisations de bâtir ou, plus précisément, le nombre de constructions, de reconstructions et de transformations autorisées. Il n'existe en Belgique aucun élément qui permette de tenir compte de l'importance des constructions autorisées: ni le montant des devis, ni les surfaces de plancher, ni même les surfaces bâties ne sont connus.

Un simple décompte des autorisations accordées nous donnera d'ailleurs une indication d'autant meilleure que le nombre de cas recensés sera plus grand. A ce point de vue, notre nouvelle statistique sera meilleure que la précédente. Elle nous paraît, en tout cas, suffisante pour suivre le marché.

Nous continuerons à faire la distinction entre constructions et transformations. Les reconstructions seront dorénavant classées avec les transformations, car elles représentent très peu de chose et la ligne de démarcation entre les deux catégories n'est pas bien établie. Les transformations représentent en moyenne des travaux d'importance beaucoup moindre que les constructions; on y comprend des travaux tels qu'un nouveau pavage, des installations hygiéniques, l'exhaussement d'un mur de clôture, etc. La totalisation de choses aussi diverses ne trouve un sens que dans le grand nombre des cas envisagés.

Tout en s'étendant dorénavant à la Belgique entière, notre statistique des autorisations de bâtir restera limitée aux agglomérations urbaines, c'est-à-dire aux villes et aux communes limitrophes, dont le développement a un caractère strictement urbain. Encore avons-nous dû nous limiter aux communes urbaines les plus importantes sous peine d'avoir une rentrée trop irrégulière des données. De nombreuses villes et communes ont répondu à notre appel; notre statistique

couvrira donc la majeure partie de la construction urbaine. Voici la liste des villes et communes qui nous accordent leur concours :

Brabant.

Bruxelles :

Anderlecht
Etterbeek
Forest
Ixelles
Jette-Saint-Pierre
Koekelberg
Molenbeek-Saint-Jean
Saint-Gilles
Saint-Josse-ten-Noode
Schaerbeek
Uccle
Watermael-Boitsfort
Woluwé-Saint-Lambert

Louvain :

Kessel-Loo
Heverlé

Tirlemont

Nivelles :

Baulers

Wavre

Tubize

Anvers.

Anvers :

Berchem
Borgerhout
Deurne
Hoboken
Merxem
Mortsel
Wilryek
Zwijndrecht

Malines

Boom

Duffel

Turnhout

Moll (*)

Flandre Orientale

Gand :

Ledeberg
Mont-Saint-Amand
Gentbrugge

Audenarde :
 Bevere
 Leupegem
 Edelaere
 Renaix
 Alost
 Termonde :
 Saint-Gilles-lez-Termonde
 Eecloo
 Saint-Nicolas

Flandre Occidentale.

Bruges :
 Saint-André
 Saint-Michel
 Assebroucke
 Furnes
 Roulers :
 Rumbekke
 Ypres
 Courtrai
 Mouscron
 Iseghem
 Thielt (*)

Hainaut.

Mons
 La Louvière :
 Houdeng-Gœgnies
 Bois-d'Haine
 Saint-Vaast
 Charleroi :
 Couillet
 Jumet
 Châtelineau
 Lodelinsart (*)
 Marcinelle (*)
 Tournai :
 Kain-lez-Tournai
 Péruwelz
 Ath
 Leuze
 Lessines
 Braine-le-Comte
 Soignies

Namur.

Namur
 Dinant

Luxembourg.

Arlon
 Marche

Liège.

Liège :
 Ans
 Bressoux
 Chênée
 Grivegnée
 Herstal
 Jemeppe-sur-Meuse
 Jupille

Montegnée
 Ougrée
 Saint-Nicolas
 Seraing

Verviers :
 Ensiva¹
 Dison
 Andrimont
 Hensy
 Stembert
 Lambermont

Spa
 Pépinster
 Malmédy
 Huy

Limbourg.

Hasselt
 Tongres
 Genck

(*) Des renseignements complets ne nous sont pas encore parvenus des communes marquées d'un astérisque; elles ne sont pas encore accusées dans les tableaux.

Notre relevé s'étend donc à 51 agglomérations urbaines indépendantes comprenant 111 villes et communes. Nous n'y avons pas inclus Ostende et les communes du littoral, où la construction revêt un caractère particulier. Nous les réunirons en une statistique annuelle séparée qui n'est pas encore entièrement au point.

En vue de donner dès à présent une valeur comparative à la nouvelle statistique, nous avons recueilli les chiffres annuels depuis 1927, c'est-à-dire depuis le début du grand essor qui a suivi la stabilisation monétaire. Dans le tableau I, nous donnons le détail des autorisations délivrées annuellement de 1927 à 1932, par commune, par agglomération, par province et pour le royaume. Ce détail sera donné annuellement, tandis que les statistiques mensuelles ne contiendront que les chiffres globaux.

Le tableau II donne un aperçu plus synthétique de l'évolution au cours des dernières années. Il indique clairement à quel point le marché de la construction a résisté aux assauts de la crise. Il est intéressant de noter que le maximum se place en 1928, que l'activité se réduit en 1930, mais qu'elle reprend ensuite. L'année 1932 est notamment très favorable. Toutefois, il faut voir plus loin. Les constructions de 1932 sont en partie le fait de personnes qui bâtissent pour sauvegarder leurs avoirs sous l'empire d'une crainte générale de tous les placements mobiliers. Or, ceci se passe à un moment où les grandes villes, au moins, regorgent de maisons à louer. On ne peut envisager sans appréhension l'avenir du marché de la construction dans de pareilles circonstances. Ne nous plaignons toutefois pas trop, puisque, d'un côté au moins, l'activité se sera maintenue au plus profond de la crise et que de nombreuses constructions auront pu être édifiées à bon marché.

TABLEAU I.

Autorisations de bâtir délivrées pendant les années 1927 à 1932.

Détail par communes, agglomérations et provinces.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						CONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS					
	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Bruxelles	183	212	219	154	213	213	1.235	1.459	1.432	1.227	1.132	944	1.418	1.671	1.651	1.391	1.345	1.157
Anderlecht	199	460	343	354	528	483	684	56	115	103	84	34	883	516	458	447	612	517
Etterbeek	371	152	98	55	111	99	—	263	252	216	279	236	371	415	350	271	390	335
Forest	145	266	160	107	175	186	188	208	216	180	166	143	333	474	376	287	341	329
Ixelles	93	180	70	28	73	88	483	489	502	422	407	340	576	669	572	450	480	428
Jette	195	291	149	90	164	247	172	155	219	228	215	200	367	446	368	318	379	447
Koekelberg	27	48	48	107	75	51	75	76	74	96	79	77	102	124	122	203	154	128
Molenbeek Saint-Jean	107	117	118	73	113	119	588	632	561	594	567	486	695	749	679	667	680	605
Saint-Gilles	28	40	22	9	19	9	496	501	495	380	354	291	524	541	517	389	373	300
Saint-Josse-ten-Noode	8	5	9	24	3	5	251	266	275	221	241	216	259	271	284	245	244	221
Schaerbeek	243	405	331	236	283	282	516	654	712	566	629	519	759	1.059	1.043	802	912	801
Uccle	265	445	282	162	289	286	452	504	495	575	469	414	717	949	777	737	768	700
Watermael-Boitsfort	64	109	67	101	127	165	98	102	112	96	102	89	162	211	179	197	229	264
Woluwe-St-Lambert	235	188	113	137	153	174	—	156	134	136	138	101	235	344	247	273	291	275
<i>L'aggl. bruxell.</i>	<i>2.163</i>	<i>2.918</i>	<i>2.029</i>	<i>1.637</i>	<i>2.326</i>	<i>2.407</i>	<i>5.238</i>	<i>5.521</i>	<i>5.594</i>	<i>5.040</i>	<i>4.862</i>	<i>4.090</i>	<i>7.401</i>	<i>8.439</i>	<i>7.623</i>	<i>6.677</i>	<i>7.188</i>	<i>6.497</i>
Louvain	48	43	50	47	88	79	95	87	101	126	111	141	143	130	151	173	199	220
Kessel-Loo	51	85	114	131	145	149	132	118	142	31	159	136	183	203	256	162	304	285
Héverlé	27	52	100	65	94	118	29	35	48	36	31	30	56	87	148	101	125	148
<i>L'aggl. louvan.</i>	<i>126</i>	<i>180</i>	<i>264</i>	<i>243</i>	<i>327</i>	<i>346</i>	<i>256</i>	<i>240</i>	<i>291</i>	<i>193</i>	<i>301</i>	<i>307</i>	<i>382</i>	<i>420</i>	<i>555</i>	<i>436</i>	<i>628</i>	<i>653</i>
Aerschot	40	46	35	34	53	78	25	21	40	32	52	23	65	67	75	66	105	101
Nivelles	15	12	12	13	19	52	32	36	45	54	35	27	47	48	57	67	54	79
Baulers	—	—	1	1	2	6	—	—	—	2	1	—	—	—	1	3	3	6
Tirlemont	52	129	120	127	33	113	120	151	172	181	159	209	172	280	292	308	192	322
Tubize	83	58	46	40	9	19	—	—	8	—	2	—	83	58	54	40	11	19
Wavre	15	21	18	20	23	(1) 44	9	10	11	8	7	(1) 14	24	31	29	28	30	(1) 58
Brabant	2.494	3.364	2.525	2.115	2.792	3.065	5.660	5.979	6.161	5.510	5.419	4.670	8.174	9.343	8.686	7.625	8.211	7.735
Anvers	169	158	117	141	53	126	2.875	2.748	3.085	2.664	2.559	2.072	3.044	2.906	3.202	2.805	2.612	2.198
Berchem	277	616	338	101	148	171	386	491	476	499	391	340	663	1.007	814	600	539	511
Borgerhout	137	113	71	44	61	105	552	501	444	351	339	371	689	614	515	395	400	476
Deurne	632	943	843	370	548	777	583	918	849	924	891	779	1.215	1.861	1.692	1.294	1.439	1.556
Hoboken	150	349	155	120	156	89	163	199	184	115	96	113	313	548	339	235	252	202
Merxem	143	218	300	98	112	149	212	234	185	112	177	181	355	452	485	210	289	330
Mortsel	129	247	160	87	117	143	95	117	79	86	59	37	224	364	239	173	176	180
Wilryk	144	450	325	203	263	217	104	97	140	104	160	157	248	547	465	307	423	374
Zwijndrecht	40	40	67	38	63	36	17	12	18	27	28	31	57	52	85	65	91	67
<i>L'aggl. anvers.</i>	<i>1.821</i>	<i>3.034</i>	<i>2.376</i>	<i>1.202</i>	<i>1.521</i>	<i>1.813</i>	<i>4.987</i>	<i>5.317</i>	<i>5.460</i>	<i>4.882</i>	<i>4.700</i>	<i>4.081</i>	<i>6.808</i>	<i>8.351</i>	<i>7.836</i>	<i>6.084</i>	<i>6.221</i>	<i>5.894</i>
Boom	35	46	76	65	68	105	69	95	94	101	85	76	104	141	170	166	153	181
Duffel	33	41	36	81	130	81	25	31	30	38	23	19	58	72	66	119	153	100
Malines	203	235	412	137	288	359	503	607	364	541	484	302	706	842	776	678	772	661
Moll	98	124	93	59	105	(2) 57	31	78	67	43	72	(2) 38	129	202	160	102	177	(2) 95
Turnhout	85	126	133	76	70	99	245	229	192	134	151	139	330	355	325	210	221	258
Prov. d'Anvers	2.275	3.606	3.126	1.620	2.182	2.514	5.860	6.357	6.207	5.739	5.515	4.655	8.135	9.963	9.333	7.359	7.697	7.169
Gand	446	897	603	588	483	583	224	268	246	270	306	379	670	1.165	849	858	789	962
Ledeberg	16	31	28	17	12	18	139	141	131	202	204	112	155	172	159	219	216	130
Mont-St-Amand	89	132	121	147	176	203	4	2	1	—	1	—	93	134	122	147	177	203
Gentbrugge	41	72	99	112	69	166	28	27	34	41	14	43	69	99	133	153	83	209
<i>L'aggl. gantoise</i>	<i>592</i>	<i>1.132</i>	<i>851</i>	<i>864</i>	<i>740</i>	<i>970</i>	<i>395</i>	<i>438</i>	<i>412</i>	<i>513</i>	<i>525</i>	<i>534</i>	<i>987</i>	<i>1.570</i>	<i>1.263</i>	<i>1.377</i>	<i>1.265</i>	<i>1.504</i>
Audenarde (aggl.)	48	64	44	36	51	78	26	39	19	17	17	20	74	103	63	53	68	98
Alost	147	264	226	149	151	288	12	3	36	65	48	77	159	267	262	214	199	365
Eecloo	100	87	132	112	73	182	33	19	16	41	47	52	133	106	148	153	120	234
Renaix	219	350	206	103	73	163	267	272	242	242	313	263	486	622	448	345	386	426
St-Nicolas	267	441	297	220	262	280	18	22	42	34	—	202	285	463	339	264	262	482
Termonde (aggl.)	66	45	76	80	78	97	70	58	47	32	21	21	136	103	123	112	99	118
Flandre Orient.	1.439	2.383	1.832	1.564	1.428	2.058	821	851	814	944	971	1.169	2.260	3.234	2.646	2.508	2.399	3.227

(1) Chiffres provisoires pour les 11 premiers mois.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						CONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS					
	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Bruges (aggl.) ⁽¹⁾	243	331	472	336	559	700	729	1.122	1.316	1.355	1.338	1.143	972	1.453	1.788	1.691	1.897	1.843
Courtrai	167	236	221	113	129	297	181	229	216	319	352	125	348	465	437	432	481	422
Furnes	14	19	32	28	22	27	15	11	25	29	19	2	29	30	57	57	41	29
Iseghem	65	115	127	74	77	150	16	20	13	10	12	15	81	135	140	84	89	165
Mouscron	220	356	331	206	234	289	—	—	—	—	—	—	220	356	331	206	234	289
Roulers et Rumbeke	128	197	358	322	275	292	150	337	137	182	210	250	278	534	495	504	485	542
Ypres	34	34	36	51	45	61	3	9	5	8	10	7	37	43	41	59	55	68
Flandre Occid.	871	1.288	1.577	1.130	1.341	1.816	1.094	1.728	1.712	1.908	1.941	1.542	1.965	3.016	3.289	3.033	3.282	3.358
Mons	51	71	120	51	56	95	221	270	215	205	213	164	272	341	335	256	269	259
La Louvière	51	97	76	50	80	115	6	2	7	2	4	29	57	99	83	52	84	144
Bois-d'Haine	8	11	53	14	17	14	—	—	—	—	—	—	8	11	53	14	17	14
Houdeng-Goegn.	18	12	18	21	20	46	60	48	73	63	15	25	78	60	91	84	35	71
St-Vaast	14	7	23	10	13	46	—	—	—	—	—	—	14	7	23	10	13	46
<i>L'agglomér. de La Louvière</i>	<i>91</i>	<i>127</i>	<i>170</i>	<i>95</i>	<i>130</i>	<i>221</i>	<i>66</i>	<i>50</i>	<i>80</i>	<i>65</i>	<i>19</i>	<i>54</i>	<i>157</i>	<i>177</i>	<i>250</i>	<i>160</i>	<i>149</i>	<i>275</i>
Charleroi	31	31	20	77	49	37	97	134	122	101	85	71	128	165	142	178	134	108
Châtelain	53	50	51	46	56 ⁽³⁾	24	66	119	84	68	90 ⁽³⁾	77	119	169	135	114	146 ⁽³⁾	101
Couillet	89	78	21	19	149 ⁽²⁾	35	14	15	22	21	19 ⁽²⁾	20	103	93	43	40	168 ⁽²⁾	55
Jumet	49	53	60	61	74	65	7	16	12	12	17	8	56	69	72	73	91	73
<i>L'aggl. de Charleroi</i>	<i>222</i>	<i>212</i>	<i>152</i>	<i>203</i>	<i>328</i>	<i>161</i>	<i>184</i>	<i>284</i>	<i>240</i>	<i>202</i>	<i>211</i>	<i>176</i>	<i>406</i>	<i>496</i>	<i>392</i>	<i>405</i>	<i>539</i>	<i>337</i>
Ath	14	21	71	65	26	31	41	57	46	62	55	58	55	78	117	127	81	89
Braine-le-Comte	26	50	28	29	34	36	17	23	26	23	16	10	43	73	54	52	50	46
Lessines	23	17	84	58	12	39	2	9	9	11	5	10	25	26	93	69	17	49
Leuze	52	51	80	106	72	46	48	64	72	16	41	26	100	115	152	122	113	72
Péruwelz	9	26	13	6	9	4	20	27	22	15	27	20	29	53	35	21	36	24
Soignies	8	6	23	59	13	24	28	33	29	38	40	25	36	39	52	97	53	49
Tournai et Kainlez-Tournai	112	194	217	110	107	147	182	180	175	207	165	149	294	374	392	317	272	296
Hainaut	698	775	958	782	787	804	809	997	914	844	792	692	1.417	1.772	1.872	1.626	1.579	1.496
Namur	73	70	80	50	64	137	35	45	62	58	65	63	108	115	142	108	129	200
Dinant	43	39	28	22	29	25	5	2	4	7	12	14	48	41	32	29	41	39
Pr. de Namur	116	109	108	72	93	162	40	47	66	65	77	77	156	156	174	137	170	239
Arlon	22	32	68	60	39	40	22	20	15	21	25	43	44	52	83	81	64	83
Marche	2	7	3	11	9	8	1	2	2	1	1	1	3	9	5	12	10	9
Pr. de Luxemb.	24	39	71	71	48	48	23	22	17	22	26	44	47	61	88	93	74	92
Liège	287	357	323	224	329	428	1.294	1.319	1.466	1.192	1.285	1.129	1.581	1.676	1.789	1.416	1.614	1.557
Ans	42	91	51	52	88	70	90	77	82	65	67	83	132	168	133	117	155	153
Bressoux	51	52	84	29	59	65	65	68	81	94	117	103	116	120	165	123	176	168
Chênée	57	57	30	55	60	51	12	10	11	13	17	19	69	67	41	68	77	70
Grivegnée	96	102	144	104	177	172	92	137	96	117	174	135	188	239	240	221	351	307
Herstal	54	149	122	104	123	(4)	14	12	9	6	8	(4)	68	161	131	110	131	(4)
Jemeppe s/M.	41	58	41	151	45	10	21	33	16	16	26	19	62	91	57	167	71	59
Jupille	29	36	54	51	44	56	3	12	49	53	48	38	32	48	103	104	92	94
Montegnée	27	27	27	27	26	59	157	157	157	157	157	188	184	184	184	184	183	247
Ougrée	114	110	96	69	14	44	156	151	155	212	160	162	270	261	251	281	174	206
Saint-Nicolas	12	14	51	46	34	33	16	21	36	27	44	22	28	35	87	73	78	55
Seraing	250	187	348	216	161	153	213	243	243	253	246	211	463	430	591	469	407	364
<i>L'aggl. liégeoise</i>	<i>1.060</i>	<i>1.240</i>	<i>1.371</i>	<i>1.128</i>	<i>1.160</i>	<i>1.171</i>	<i>2.133</i>	<i>2.240</i>	<i>2.401</i>	<i>2.205</i>	<i>2.349</i>	<i>2.109</i>	<i>3.193</i>	<i>3.480</i>	<i>3.772</i>	<i>3.333</i>	<i>3.509</i>	<i>3.280</i>

- (1) Comprend Bruges, St-André, Ste-Croix, St-Michel et Assebroecke
(2) Chiffre provisoire pour les 3 premiers mois.
(3) Chiffre provisoire pour les 10 premiers mois.
(4) Pas de chiffre pour l'année.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						CONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS					
	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Verviers	110	132	63	47	43	85	25	32	65	98	74	64	135	164	128	145	117	149
Andremont	116	121	61	52	51	20	17	28	6	4	10	6	133	149	67	56	61	26
Dison	9	34	69	18	15	25	54	66	55	78	56	54	63	100	124	96	71	79
Ensival	17	30	16	9	16	11	5	17	18	7	5	2	22	47	34	16	21	13
Heusy	21	34	27	15	15	(1)	15	28	18	12	15	(1)	36	62	45	27	30	(1)
Lambermont ..	12	21	15	11	5	12	—	—	—	—	—	—	12	21	15	11	5	12
Stembert	60	110	67	49	52	(4) 50	6	11	10	4	3	(4) 3	66	121	77	53	55	(4) 63
<i>L'aggl. verviétoise</i>	<i>345</i>	<i>482</i>	<i>318</i>	<i>201</i>	<i>197</i>	<i>203</i>	<i>122</i>	<i>182</i>	<i>172</i>	<i>203</i>	<i>163</i>	<i>129</i>	<i>467</i>	<i>664</i>	<i>490</i>	<i>404</i>	<i>360</i>	<i>332</i>
Huy	22	44	24	37	15	30	36	39	190	204	193	112	58	83	214	241	208	142
Malmedy	68	81	82	45	41	36	—	—	—	—	—	5	68	81	82	45	41	41
Pepinster	9	45	6	12	21	13	9	12	6	5	6	12	18	57	12	17	27	25
Spa	27	27	38	29	31	65	11	17	28	26	32	23	38	44	66	55	63	88
Pr. de Liège ..	1.531	1.919	1.839	1.452	1.465	1.518	2.311	2.490	2.797	2.643	2.743	2.390	3.842	4.409	4.636	4.095	4.208	3.908
Hasselt	123	139	228	142	208	(3) 225	—	—	—	—	—	—	123	139	228	142	208	(3) 225
Genck	45	101	94	139	96	(4) 69	17	16	27	13	14	(4) 10	62	117	121	152	110	(4) 79
Tongres	15	22	18	27	33	(5) 62	33	17	24	23	19	(5) 16	48	39	42	50	52	(5) 77
Pr. de Limbourg	183	262	340	308	337	356	50	33	51	36	33	25	233	295	391	344	370	381
Le Royaume ..	9.541	13.745	12.376	9.114	10.473	12.341	16.688	18.504	18.739	17.706	17.517	15.264	26.229	32.249	31.115	26.820	27.990	27.605

- (1) Pas de chiffre pour l'année.
(2) Chiffre provisoire pour 9 mois.
(3) Chiffre provisoire pour 10 mois.
(4) Chiffre provisoire pour 11 mois.
(5) Chiffre provisoire pour l'année.

TABLEAU II.

Tableau annuel récapitulatif.

Autorisations de bâtir délivrées de 1927 à 1932.

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liège		Flandre Orientale		Flandre Occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anvers.	La prov.	Aggl. liéq.	La prov.	Aggl. gan-toise						
I. — Constructions :														
1927	2.494	2.163	2.275	1.821	1.531	1.060	1.439	592	871	608	116	24	183	9.541
1928	3.364	2.918	3.606	3.034	1.919	1.240	2.383	1.132	1.288	775	109	39	262	13.745
1929	2.525	2.029	3.126	2.376	1.839	1.371	1.832	851	1.577	958	108	71	340	12.376
1930	2.115	1.637	1.620	1.202	1.452	1.128	1.564	864	1.130	782	72	71	308	9.114
1931	2.792	2.326	2.182	1.521	1.465	1.160	1.428	740	1.341	787	93	48	337	10.473
1932	3.065	2.407	2.514	1.813	1.518	1.171	2.058	970	1.816	804	162	48	356	12.341
II. — Reconstructions et transformations :														
1927	5.680	5.238	5.860	4.987	2.311	2.133	821	395	1.094	809	40	23	50	16.688
1928	5.979	5.521	6.357	5.317	2.490	2.240	851	438	1.728	997	47	22	33	18.504
1929	6.161	5.594	6.207	5.460	2.797	2.401	814	412	1.712	914	66	17	51	18.739
1930	5.510	5.040	5.739	4.882	2.643	2.205	944	513	1.903	844	65	22	36	17.706
1931	5.419	4.862	5.515	4.700	2.743	2.349	971	525	1.941	792	77	26	33	17.517
1932	4.670	4.090	4.655	4.081	2.390	2.109	1.169	534	1.542	692	77	44	25	15.264
III. — Ensemble :														
1927	8.174	7.401	8.135	6.808	3.842	3.193	2.260	987	1.965	1.417	156	47	233	26.229
1928	9.343	8.439	9.963	8.351	4.409	3.480	3.234	1.570	3.016	1.772	156	61	295	32.249
1929	8.686	7.623	9.333	7.836	4.636	3.772	2.646	1.263	3.289	1.872	174	88	391	31.115
1930	7.625	6.677	7.359	6.084	4.095	3.333	2.508	1.377	3.033	1.626	137	93	344	26.820
1931	8.211	7.188	7.697	6.221	4.208	3.509	2.399	1.265	3.282	1.579	170	74	370	27.990
1932	7.735	6.497	7.169	5.894	3.908	3.280	3.227	1.504	3.358	1.496	239	92	381	27.605

NOTRE STATISTIQUE DES ABATTOIRS

Depuis 1928, nous publions mensuellement les abatages de diverses catégories d'animaux dans six abattoirs de Belgique, à savoir : Bruxelles, Anderlecht, Anvers, Gand, Liège et Charleroi. En ce moment, la préoccupation générale de mieux étudier le marché intérieur nous a amenés à élargir la base de notre statistique et à puiser nos renseignements dans les diverses régions du pays; nous avons pris douze abattoirs en considération. Aux abattoirs mentionnés ci-dessus ont été ajoutés ceux de Louvain, Malines, Bruges, Tournai, Verviers, Hasselt et Courtrai.

Notre but est d'établir une statistique mensuelle plus représentative, permettant de suivre la production de viande en Belgique sans empiéter toutefois sur le domaine des statistiques annuelles du Ministère de l'Agriculture; ces dernières sont très complètes, mais tardives pour le but que nous poursuivons : l'observation courante de la conjoncture agricole. En s'appuyant sur les chiffres annuels, les nôtres permettent de suivre le mouvement.

La valeur de notre échantillon peut s'apprécier par

les deux tableaux ci-après. Le premier donne la répartition géographique des abatages recensés en 1931 et montre que l'échantillon est le meilleur pour les provinces où sont situées les grandes villes, tandis qu'il ne couvre les autres qu'assez imparfaitement. Le second donne les chiffres globaux annuels depuis 1927 pour notre échantillon et pour la statistique générale. On y constatera que pour le gros bétail, les veaux et les porcs, le pourcentage de la production totale de viande représentée est relativement constant. On peut se baser sur l'échantillon pour suivre l'évolution générale dans le pays; ceci ne peut donner lieu à mécompte puisque, chaque année, une vérification et une mise au point sont possibles. Nous eussions toutefois désiré relever une proportion plus grande des abatages de porcs.

Le lecteur trouvera, dans la partie statistique, à la place habituelle, le tableau mensuel des abatages. Le nouveau tableau est établi mensuellement depuis novembre 1932. Les chiffres des six abattoirs seront encore publiés jusqu'à la fin de 1933, afin de ne pas interrompre la continuité pour les comparaisons.

TABLEAU I. Abatages en 1931. — Nombre de bêtes abattues par province.

PRO- VINCES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%
Brabant ..	58.389	77.194	76	4.851	5.960	81	93.526	103.541	90	186.756	364.246	51	49.298	57.213	86
Anvers ...	28.151	45.089	62	239	530	45	12.507	46.285	27	26.616	136.789	19	6.849	17.630	39
Fl. orient..	14.425	61.464	23	1.268	2.627	48	6.591	14.332	46	24.378	305.302	8	5.763	15.582	37
Fl. occid...	7.271	41.021	18	72	890	8	4.207	24.331	17	7.427	165.448	4	1.276	15.770	8
Hainaut ..	8.044	63.625	13	3.692	9.739	38	7.993	49.211	16	22.585	196.275	12	4.012	26.578	15
Liège	9.837	29.136	34	201	1.657	12	13.722	61.914	22	56.925	314.135	18	10.864	21.705	50
Limbourg.	1.518	9.935	15	1	264	—	1.082	10.219	11	9.361	127.730	7	487	3.610	13
Namur ...	—	13.154	—	—	588	—	—	13.136	—	—	81.130	—	—	10.326	—
Luxemb...	—	8.917	—	—	68	—	—	8.661	—	—	72.445	—	—	8.780	—
Royaume ..	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44

TABLEAU II. Abatages annuels de 1927 à 1931. — Nombre de bêtes abattues.

ANNÉES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES.		
	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%
1927	126.368	348.699	36	8.062	15.809	51	158.335	347.936	45	291.610	1.457.759	20	92.871	197.144	47
1928	162.388	414.276	39	9.608	18.689	51	180.944	397.020	46	293.206	1.501.165	20	107.153	212.803	50
1929	172.779	448.964	38	14.826	30.143	49	171.976	404.065	43	234.675	1.299.402	18	109.619	220.916	50
1930	143.152	384.325	37	15.174	29.412	52	143.990	334.166	43	272.861	1.518.396	18	89.789	192.064	47
1931	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44
Total des abatages pend. les 5 dern. ann., et p. c....)	732.322	1.945.801	37,6	58.018	116.376	49,9	794.873	1.814.816	43,8	1.426.400	7.540.222	18,9	477.981	1.000.121	47,8

CHRONIQUE

La surproduction du blé. — Nous disions, dans une précédente chronique (1) : « A moins de mauvaises » récoltes dans les principaux pays producteurs de blé, » le niveau des stocks existants ne pourra être réduit » que par une augmentation de la consommation ou » une diminution de la production par réduction des » étendues de terres consacrées à la culture du blé. » Or, une augmentation de la demande est rendue » impossible par l'élévation des tarifs douaniers et la » diminution des emblavements est retardée par » l'effort prémédité des gouvernements en vue d'élever » ou de maintenir les prix dans le but d'aider les agri- » culteurs nationaux. »

Les événements récents n'apportent aucune amélioration à cette situation. En effet, on connaît actuellement le résultat des récoltes dans l'hémisphère sud, et ce résultat dépasse largement les prévisions. Les chiffres sont même supérieurs à ceux de l'année dernière : pour l'Argentine, 6.300.000 à 6.600.000 tonnes contre 6.000.000 de tonnes; pour l'Australie, 5.440.000 tonnes contre 5.150.000 tonnes. Quant à la demande, de juillet à mi-décembre 1932, les embarquements des principaux pays exportateurs ont accusé une diminution d'environ 1.500.000 tonnes à la suite des bonnes récoltes européennes de l'été dernier.

Et tout en admettant que les besoins augmenteront relativement dans le premier semestre de cette année, ils ne dépasseront probablement pas 10.875.000 tonnes, tandis que les disponibilités immédiatement prêtes à l'exportation sont de l'ordre de 32.750.000 tonnes en Amérique septentrionale et méridionale et en Australie.

Aux Etats-Unis, la situation de l'agriculture est particulièrement grave. L'endettement des fermiers est évalué aux environs de 14.000.000.000 de dollars : il a été provoqué par les moins-values de réalisation des produits agricoles au cours des trois dernières années.

Le Federal Farm Board a déclaré, d'autre part, que s'il était obligé de liquider, la perte serait de l'ordre de 300.000.000 de dollars. Pour remédier à cette situation menaçante, les projets sont nombreux, mais aucun ne paraît fort efficace. Le dernier en date est le « Farm Parity » ou « Domestic Allotment Bill », qui vient d'être voté par la Chambre et est soumis actuellement au Sénat.

Ce projet, d'une complication extrême à cause des multiples transformations qu'il a déjà dû subir, a suscité beaucoup de critiques, et il est quasi certain que le Sénat le rejettera ou le modifiera profondément.

(1) Cfr. *Bulletin Banque Nationale de Belgique*, du 10 novembre 1932, p. 318.

Dans sa forme actuelle, il énumère certains produits agricoles, dont le blé et le coton : leurs producteurs recevront en prime le revenu d'une taxe imposée aux consommateurs. Des prix minima seront fixés pour ces produits. Chaque fois que les prix tomberont au-dessous de ces minima, le Secrétaire à l'Agriculture proclamera la différence : le consommateur paiera néanmoins le prix minimum, et l'écart constituera la taxe de consommation. Le produit de celle-ci sera alors distribué, suivant certaines proportions bien déterminées, aux producteurs qui auront consenti une réduction de 20 p. c. de leur surface cultivée.

L'hostilité à ce projet émane surtout des milieux industriels qui utilisent ces produits, notamment le coton, comme matière première : la hausse artificielle des prix leur serait en effet particulièrement néfaste. En outre, du point de vue légal, la Cour suprême a décidé récemment que le Congrès ne peut établir aucune taxe qui ne soit destinée à procurer des revenus au Gouvernement fédéral. Il est donc vraisemblable que le Sénat refusera de voter le texte de la Chambre, mais la situation est devenue suffisamment mauvaise pour qu'il doive rendre au plus vite l'une ou l'autre mesure de secours.

De toute façon, on constate que les Etats-Unis font un effort vers la réduction des surfaces cultivées, ce qui doit entraîner, à n'en pas douter, une certaine amélioration de la situation.

Malheureusement, au même moment, en France, le gouvernement ne suit pas du tout l'exemple américain. Le 28 janvier 1933, a été promulguée la loi pour la défense du marché du blé. Elle autorise le ministre de l'agriculture à acheter et à stocker du blé à concurrence de 300.000.000 de francs. Le ministre des finances est autorisé à son tour à consentir à la Caisse nationale de crédit agricole des avances à concurrence de 300.000.000 de francs, afin de faciliter le financement de la récolte de 1932. D'autres crédits accessoires sont accordés, et notamment un crédit d'un million de francs pour expérimenter l'emploi du blé à des fins autres que l'alimentation humaine et la fabrication de l'alcool.

Il n'est donc pas question en France de réduire les emblavements et de diminuer la production. Le gouvernement s'engage au contraire dans la voie, qui s'avéra inefficace et dangereuse aux Etats-Unis et au Canada, du stockage et du financement des récoltes par l'Etat.

La question du blé se caractérise d'ailleurs actuellement par deux courants distincts. Les exportateurs — Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie — envisagent

des réductions des surfaces ensemencées comme seul remède à la crise, et ils se mettent à l'œuvre pour les réaliser. Les importateurs habituels — les pays de l'Europe occidentale — s'efforcent, au contraire, chacun de leur côté, d'augmenter leurs récoltes et de parvenir à se suffire à eux-mêmes. Cette politique aggrave surtout la situation des producteurs d'outre-mer. Mais il est évident que les conséquences en rejailliront sur l'Europe elle-même, ne fût-ce que par suite de la nécessité de fermer de plus en plus les frontières, et des représailles inévitables.

Une action concertée entre exportateurs et importateurs pour rétablir un écoulement normal des récoltes

et des stocks de céréales panifiables apparaît comme le seul remède à la situation actuelle.

Le boom des valeurs aurifères. — Depuis l'abandon de l'étalon-or par l'Afrique du Sud, le 27 décembre 1932, une activité spéculative inaccoutumée s'est manifestée dans les Bourses du monde au sujet des valeurs de mines d'or. Quelques chiffres concernant les Bourses de Londres, de Paris et de Bruxelles montreront la tendance depuis la fin de décembre. Ils permettront de constater que toute la spéculation porte sur les titres sud-africains, et que les valeurs congolaises n'en subissent qu'un léger contre-coup.

	28-12-32	18-1-33	25-1-33	2-2-33	4-2-33	7-2-33
<i>Londres :</i>						
Anglo-American Corporation of South Africa	11/3	11/6	15/3	18/3	19/0	18/3
Consolidated Goldfields of South Africa	41/3	40/7 1/2	42/-	44/4	47/9	46/-
Crown Mines	138/9	135/-	140/-	152/6	162/6	155/-
<i>Bruxelles :</i>						
Rand Mines	540,—	545,—	572,50	645,—	692,50	680,—
Minières Grands Lacs	1.180,—	1.130,—	1.120,—	1.150,—	1.140,—	1.215,—
Kilo-Moto	192,50	186,—	188,—	202,50	200,—	203,75
<i>Paris</i>						
Central Mining	1.052,—	1.087,—	(24-1-33) 1.111,—	1.295,—	1.448,—	1.401,—
Geduld Property Mines	489,—	451,—	459,—	460,—	510,—	484,—
Rand Mines	376,—	385,—	405,—	459,—	499,50	485,—

La prime de l'or, due à la dépréciation de la livre sud-africaine, et les bénéfices qu'elle paraît entraîner, sont l'unique cause de la hausse. Mais ces bénéfices, en majeure partie, sont plus apparents que réels, car dans la mesure où la livre sud-africaine s'abaisse à la parité de la livre sterling, et où le porteur d'actions de mines d'or touche donc un dividende nominalement plus élevé, il le touche en monnaie dépréciée.

Dans les milieux financiers, on s'efforce du reste de prévenir toute exagération de la hausse des valeurs aurifères en signalant notamment les projets du gouvernement sud-africain de révision des taxes minières et le relèvement de la livre sterling qui s'est produit récemment. Examinant la tenue du marché des mines d'or de Londres, le « Financial Times » déclare que les spéculateurs doivent se montrer prudents car l'augmentation des bénéfices ne peut provenir que d'une diminution des coûts de production, évalués en or, et spécialement des traitements fixes.

Evidemment, pendant un certain temps, l'élévation

du prix de l'or, exprimée en livres dépréciées, doit stimuler la production et permettre (le coût de la vie et les salaires n'étant pas encore adaptés à la dépréciation monétaire) d'exploiter des gisements moins riches, ce qui a l'avantage de remettre au travail un certain nombre de chômeurs. Mais ce n'est là qu'un stimulant dont on a pu maintes fois apprécier le caractère temporaire. En matière de mines d'or, il paraît d'autant plus fragile que pour exploiter du minerai plus pauvre, il faut d'importantes immobilisations. Et, dès lors, se pose la question de savoir si le temps pendant lequel l'industrie aurifère bénéficiera de la prime artificielle due à la chute de la livre sud-africaine sera suffisant pour amortir ces investissements.

Une fois de plus, on constate combien est peu saine l'action exercée sur les prix par des manipulations monétaires. L'on se rend aussi compte de l'influence que la spéculation et les intérêts aurifères ont exercée sur le sort de la devise sud-africaine.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Nous avons souligné dans notre dernière chronique la tendance à la hausse que manifestait le belga par rapport à diverses devises-or. Durant la quinzaine qui s'achève, cette orientation s'est franchement affirmée vis-à-vis du franc français, du florin et du dollar. Les cours atteints ont déterminé des envois d'or en provenance de Paris et d'Amsterdam; les mêmes arbitrages sont devenus possibles depuis quelques jours avec la place de New-York.

Du 7 au 16 janvier, le franc français s'est tenu au-dessous de 28,06. Un relèvement de brève durée a ramené ensuite le cours à 28,12 7/8, puis celui-ci s'est à nouveau affaissé. On cote en ce moment 28,075 environ. Vers le milieu du mois, le dollar est tombé presque sans transition de 7,1850 à 7,1220. Actuellement, il est offert à moins de 7,11 3/4. Le change sur Amsterdam a fléchi en quelques jours de 288,79 à 288. Après une courte pause à ce cours, il est descendu à 287,75. Le mouvement de repli n'épargna pas le franc suisse, mais celui-ci ne tarda pas à réagir. Refoulé de 138,675 à 138,16, il revint bientôt après autour de son point de départ. La livre sterling, très recherchée ces jours derniers sur le marché international, a atteint, à ce moment sur notre place le niveau de 24,70; le revirement qui s'est produit ensuite l'a ramenée en peu de temps vers 24,30. Le reichsmark continue d'avoir un marché actif et bien équilibré. Toutefois, son cours subissant l'ambiance de lourdeur générale, est descendu par étapes de 170,83 à 170,30. La lire italienne opposa au début de la quinzaine une résistance remarquable au mouvement de baisse, mais finalement elle céda à son tour du terrain. Son recul s'est élargi de 36,70 à 36,37, cours enregistré à la dernière séance de bourse. Le change sur Madrid s'est montré relativement stable autour de 59. Les trois couronnes scandinaves ont subi une orientation différente. Le Stockholm accuse un vif recul de 132,16 à 129; l'Oslo a évolué entre 125 et 126; le Copenhague a accentué de 109,90 à 108,575 son lourd fléchissement précédent. La couronne tchécoslovaque s'est aisément tenue autour de 21,25. Le dollar canadien qui valait il y a deux semaines 6,06 termine la quinzaine à 5,90. Le zloty s'est brusquement alourdi ces jours-ci de 80,50 à 79,80.

Sauf la livre sterling qui a maintenu un report de 0,07 de belga environ pour une période de trois mois, les autres devises cotées à terme ont suivi la tendance à la baisse enregistrée au comptant. Le franc français livrable à trois mois est offert actuellement avec un déport de 0,02 de belga, alors qu'il y a quinze jours on payait encore une prime de 0,0375.

Le dollar pour un même terme subit une perte de 0,0270 de belga; on le négociait il y a deux semaines au même prix qu'au comptant.

Sur le marché de l'argent, le call money a été constamment offert à 1 p. c. L'escompte a été traité hors banque à 2 3/4 p. c.

Le 23 février 1933.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

L'allure générale du marché du Comptant ne s'est pas modifiée durant cette dernière quinzaine.

Les rentes restent fermes, tandis que la tenue des cours des valeurs à revenu variable souffre de l'absence quasi totale d'ordres, comme le montre le tableau comparatif ci-après des cours pratiqués les 20 et 3 février.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série se répète à 68; 5 p. c. Restauration Nationale, 90-89,25; 5 p. c. Intérieur à prime, 467,50-463; 5 p. c. Dette Belge 1925, 82-82,75; 6 p. c. Consolidé 1921, 95-94; 5 p. c. Emprunt Belge 1931 se répète à 84,75; 5 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 519-518; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 189,50-187,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 236,50-232,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 499,50-495.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 5650-5800; Banque Belge pour l'Étranger, 565-590; Banque de Bruxelles, 545-570; Banque Nationale de Belgique, 1970-1975; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 700-685; part sociale Société Belge de Banque, 1460-1475; part de réserve Société Générale de Belgique, 4450-4700.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 13500-14425; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 9600-9675; Immobilière Bruxelloise, 4300-4600.

Aux **chemins de fer et canaux** : Société Nationale des Chemins de fer Belges, 463-461; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 700-777,50; 10^e action de jouissance Tournai-Jurbise, 2375-2230; action de jouissance Welkenraedt, 15650-16025.

Aux **tramways** : action de dividende Bruxellois, 4800-4970; part sociale Le Caire, 465-470; action de dividende Pays de Charleroi, 900-970; 100^e part de fondateur Rosario, 200-207,50.

Aux **trusts** : part sociale Bangkok, 580-605; action ordinaire Centrale Industrielle Electrique 1870-1890; action de dividende Electrafina, 535-570; part de fondateur Electricité du Littoral 2110-2225; action de capital Electrobél 1650-1730; part de fondateur Electrorail 4100-4275; action de capital Traction et Electricité 1630-1775; action de capital Transports, Electricité et Gaz 515-562,50; action ordinaire Sofina se répète à 10.000.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action de jouissance Electrique Anversoise 3450-3560; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité 10100-10675; part de fondateur Electricité de la Dendre 3330-3530; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité 2125-2275; 10^e part de fondateur Nord de la Belgique 6700-6925; 10^e part de fondateur Ouest de la Belgique 2975-

2990; part de fondateur Seraing et Extensions 7700-7875; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut 9600-9975.

Aux industries métallurgiques : Usines et Fonderies de Baume et Marpent, 3550-3675; Forges de Clabecq, 16850-15700; Cockerill, 1000-1020; Espérance-Longdoz, 2150-2110; part sociale Minerva Motors, 90-106; Ougrée-Marihaye, 1460-1405.

Aux charbonnages : Gouffre, 14300-14750; Mariemont-Bascoup, 3475-3500; Noël-Sart-Culpart, 7600-7675; Sacré-Madame, 2300-2200; part sociale Wérister, 3325-3600.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 152-156; part sociale Overpelt-Lommel, 310-360; 10^e act. Vieille-Montagne, 1905-2030.

Aux glacières : Auvelais, 10900-11450; 5^e action Charleroi, 2985-3050; action privilégiée Floreffe, 1995-2105; part sociale Saint-Roch, 13850-14125.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 3325-3330; part sociale Cimenteries et Briqueteries Réunies, 550-555; action ordinaire Ciment de Visé, 1135-1210; part de fondateur Merbes-Sprimont, 1645-1765.

Aux industries textiles et soieries : part sociale L'Ensivaloise, 1375-1385; action de dividende Anciens Etablissements Gratry, 1950-2025; Linière La Lys, 10700-10925; action privilégiée Soie Viscose, 1175-1230.

Aux produits chimiques : part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1235-1310; Laeken, 1050-1130; action de capital Sidac, 1750-2000; action de dividende idem, 1290-1400; action privilégiée Wilsele, 975-1000.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3075-3200; action de capital Ciments du Katanga, 2300-2350; action de capital

Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 1890-2115; action privilégiée Katanga, 25025-27000; action ordinaire idem, 23450-25250; 1/3 action de dividende Simkat, 795-920; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3065-3300.

Aux alimentations : Bodega, 2305-2325; action de cap. Minoteries et Elévateurs à Grains, 1180-1320; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 5050-5100.

Aux industries diverses : 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1950-2140; part sociale Englebert O. Fils et Cie, 2360-2330; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3150-2975; action de capital Imprégnation des Bois, 2075-2350; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 1305-1235.

Aux actions étrangères : part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 56000-56050; action de dividende Cairo Héliopolis, 1840-2070; Chade, 4625-5250; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 1850-2050; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 14650-15400; part bénéficiaire Electricité de Paris, 21075-22475; part de fondateur Forges de Jeumont, 1955-1905; 1/8^e Eaux d'Arnhem 3600-3625; part de fondateur Exploitations Indes Orientales (Java), 3885-4500; action ordinaire Royal Dutch 21575-21950; part sociale Arbed, 2775-2500.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2170-2340; Barcelona Traction, 338,75-402,50; Brazilian Traction, 243,75-280; action de capital Gaz du Nord, 930-955; Métropolitain de Paris, 1755-1805; 100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 1110-1115; Royal Dutch, 2100-2195; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 507,50-562,50; action privilégiée Soie de Tubize, 220-265; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3070-3315.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non-domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 février 1933	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
7 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
9 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
10 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
11 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	0,75	0,75	6,50	6,—
13 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	0,875	0,875	6,50	6,—
14 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,375	0,75	1,—	6,50	6,—
15 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,375	1,—	1,—	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,375	0,75	1,—	6,50	6,—
17 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	0,875	1,—	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,375	0,75	1,—	6,50	6,—
20 —	3,50	4,—	4,50	2,75	3,25	0,75	0,75	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 février 1933 :								(1)	
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,33	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging ..	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Générale d'Épargne et de Retraite			—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
1931	1,—	(*) 2,11	(**) 2,20	(**) 2,30	(**) 2,30	(***) 3,10	(***) 3,35	3,—	2,—
1932	1,—	2,30	2,35	2,45	2,65	3,65	3,90	3,—	2,—
1931 Octobre	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,07	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,08	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
1932 Janvier	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	1,—	2,15	2,20	2,30	2,50	3,50	3,75	3,—	2,—
Mars	1,—	2,28	2,30	2,40	2,65	3,50	3,75	3,—	2,—
Avril	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,60	3,85	3,—	2,—
Mai	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933 Janvier	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques désignées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 seront relevés de deux-dixièmes, pour la partie des dépôts n'excoédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 36 belgas	PARIS 100 fr. = 23,1773 b.	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 239,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Ko = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,821 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.	LEYDENE 100 Lats = 138,77 b.
6 février 1933	24,68	28,05125	7,18	288,51	138,56	58,95	36,74	132,30	126,—	110,225	21,24	6,06	170,64	—	80,40	—	—
7	24,6525	28,06	7,18475	288,79	138,675	59,01	36,735	132,16	125,94	109,90	21,28	6,06	170,83	—	80,50	—	—
8	24,63	28,0575	7,184	288,78	138,67	58,98	36,75	132,20	126,—	109,90	21,30	6,0375	170,77	—	80,40	—	—
9	24,64	28,0525	7,18675	288,82	138,625	58,99	36,74	132,—	126,10	109,85	21,30	6,04	170,80	—	80,45	—	—
10	24,64375	28,055	7,18325	288,47	138,585	59,01	36,735	131,90	125,90	109,90	21,35	5,99	170,775	—	80,40	—	—
13	24,69	28,05625	7,1855	288,49	138,57	58,98	36,72	131,625	126,10	110,10	21,35	5,95	170,75	—	80,48	—	—
14	24,70	28,05875	7,18175	288,—	138,42	58,98	36,70	131,—	126,45	110,075	21,33	5,93	170,64	—	80,48	—	—
15	24,66	28,0575	7,17625	288,055	138,33	59,—	36,67	130,85	126,05	109,975	21,31	6,02	170,68	—	80,40	—	—
16	24,595	28,054	7,153	287,72	138,16	58,95	36,58	130,40	126,—	109,70	21,30	6,02	170,40	—	80,25	—	—
17	24,505	28,105	7,122	287,62	138,21	59,025	36,51	129,70	125,70	109,35	21,30	5,90	170,45	—	80,—	—	—
20	24,56	28,12875	7,129	287,73	138,42	59,15	36,50	129,80	125,75	109,575	21,23	5,91	170,45	—	80,075	—	—

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 février 1933	R 0,0275	R 0,0300	R 0,0075	R 0,0100	D 0,0010	pair	R 0,30	R 0,50
7	R 0,0250	R 0,0300	R 0,0040	R 0,0080	D 0,0040	D 0,0020	R 0,30	R 0,50
8	R 0,0250	R 0,0300	R 0,0040	R 0,0080	D 0,0015	D 0,0005	R 0,30	R 0,40
9	R 0,0250	R 0,0300	pair	R 0,0020	D 0,0030	D 0,0020	R 0,30	R 0,50
10	R 0,0275	R 0,0325	pair	R 0,0040	D 0,0040	D 0,0020	R 0,40	R 0,60
11	R 0,0325	—	R 0,0030	—	—	D 0,0010	R 0,40	—
13	R 0,0325	R 0,0375	R 0,0010	R 0,0030	D 0,0025	D 0,0005	R 0,40	R 0,60
14	R 0,0300	R 0,0350	D 0,0020	R 0,0020	D 0,0020	D 0,0010	R 0,40	R 0,50
15	R 0,0250	R 0,0300	D 0,0040	D 0,0020	D 0,0060	D 0,0030	R 0,15	R 0,25
16	R 0,0250	R 0,0300	D 0,0020	pair	D 0,0140	D 0,0100	R 0,20	R 0,40
17	R 0,0250	R 0,0300	D 0,0020	R 0,0020	D 0,0080	D 0,0060	R 0,25	R 0,40
18	R 0,0250	R 0,0300	—	D 0,0020	D 0,0100	—	R 0,20	R 0,40
20	R 0,0250	R 0,0300	D 0,0080	D 0,0040	D 0,0100	D 0,0060	R 0,30	R 0,40
<i>à 3 mois :</i>								
6 février 1933	R 0,0750	R 0,0850	R 0,0300	R 0,0375	D 0,0020	pair	R 1,10	R 1,30
7	R 0,0750	R 0,0800	R 0,0100	R 0,0140	D 0,0040	D 0,0020	R 1,10	R 1,30
8	R 0,0700	R 0,0750	R 0,0050	R 0,0150	D 0,0040	D 0,0030	R 1,10	R 1,20
9	R 0,0700	R 0,0750	R 0,0220	R 0,0250	D 0,0050	D 0,0035	R 1,15	R 1,40
10	R 0,0750	R 0,0850	pair	R 0,0050	D 0,0060	D 0,0040	R 1,10	R 1,30
11	R 0,0800	R 0,0900	R 0,0050	—	D 0,0090	D 0,0070	R 1,20	—
13	R 0,0900	R 0,0950	R 0,0020	R 0,0050	D 0,0070	D 0,0050	R 1,20	R 1,40
14	R 0,0800	R 0,0875	R 0,0010	R 0,0050	D 0,0100	D 0,0080	R 1,—	R 1,20
15	R 0,0750	R 0,0800	D 0,0050	D 0,0020	D 0,0180	D 0,0150	R 0,70	R 1,—
16	R 0,0750	R 0,0800	D 0,0020	pair	D 0,0400	D 0,0320	R 0,80	R 1,—
17	R 0,0750	R 0,0800	D 0,0020	R 0,0020	D 0,0300	D 0,0260	R 0,80	R 1,—
18	R 0,0750	R 0,0800	—	D 0,0020	D 0,0300	D 0,0260	R 0,95	R 1,15
20	R 0,0650	R 0,0700	D 0,0160	D 0,0100	D 0,0300	D 0,0270	R 0,90	R 1,10
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,0182	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1932	R 0,0917	R 0,0948	R 0,1239	R 0,1308	R 0,0027	R 0,0076	R 0,6460	R 0,8310
1931 Octobre	D 0,2800	D 0,2460	R 0,0560	R 0,0590	D 0,0820	D 0,0620	D 3,2000	D 4,1450
Novembre	D 0,2100	D 0,1920	R 0,0020	R 0,0110	D 0,0510	D 0,0380	D 1,8940	D 1,7570
Décembre	D 0,2240	D 0,2050	R 0,0370	R 0,0350	D 0,0480	D 0,0430	D 3,2900	D 3,2800
1932 Janvier	D 0,1180	D 0,1070	R 0,0610	R 0,0757	D 0,0360	R 0,0315	D 2,6290	D 2,4070
Février	D 0,0191	D 0,0233	R 0,0990	R 0,1103	D 0,0182	D 0,01435	D 0,9480	D 0,6444
Mars	R 0,1820	R 0,1940	R 0,1480	R 0,1580	R 0,0100	R 0,0150	R 0,3170	R 0,7680
Avril	R 0,0470	R 0,0500	R 0,0560	R 0,0690	D 0,0190	D 0,0170	R 0,0071	R 0,1450
Mai	R 0,0150	R 0,0210	R 0,0250	R 0,0320	R 0,0460	D 0,0390	R 0,0500	R 0,1700
Juin	R 0,0010	R 0,0035	D 0,0060	D 0,0010	D 0,0600	D 0,0470	R 0,0580	R 0,1400
Juillet	R 0,0460	R 0,0120	R 0,0440	R 0,0100	D 0,0120	D 0,0160	R 0,3060	R 0,0850
Août	R 0,1850	R 0,1840	R 0,2000	R 0,2000	R 0,0375	R 0,0410	R 1,7300	R 1,8500
Septembre	R 0,2460	R 0,2540	R 0,2420	R 0,2630	R 0,0510	R 0,0630	R 2,4400	R 2,7800
Octobre	R 0,1111	R 0,1240	R 0,1460	R 0,1590	R 0,0272	R 0,0320	R 1,5400	R 1,8400
Novembre	R 0,1723	R 0,1817	R 0,2048	R 0,2164	R 0,0409	R 0,0452	R 2,0225	R 2,2780
Décembre	R 0,2336	R 0,2440	R 0,2676	R 0,2783	R 0,0575	R 0,0623	R 2,8000	R 3,1080
1933 Janvier	R 0,1072	R 0,1142	R 0,0785	R 0,0871	R 0,0111	R 0,0142	R 1,2880	R 1,1561

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1932	plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190
	plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178
	moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183
1931	Novembre	801	808	746	752	776	112	170	197
	Décembre	793	802	734	736	764	110	162	192
1932	Janvier	784	788	722	720	752	108	158	189
	Février	761	772	703	704	734	106	152	184
	Mars	760	760	695	695	725	104	149	182
	Avril	745	749	686	687	715	103	144	179
	Mai	746	748	683	683	712	103	145	179
	Juin	743	746	684	677	708	102	144	178
	Juillet	740	740	684	675	708	102	145	179
	Août	741	741	681	675	706	102	144	178
	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190
	Décembre	754	756	688	700	722	104	160	188
1933	Janvier	758	757	693	704	724	104	157	186

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97
1932	plus haut	557	80	106	100		427	84
	plus bas	512	74	98	92		390	75
	moyenne	532	77	102	96		407	79
1931	Novembre	584	84	106	107	70	417	89
	Décembre	573	83	106	104	69	413	85
1932	Janvier	557	80	106	100	67	414	84
	Février	554	80	105	100	66	421	83
	Mars	548	79	105	100	66	427	82
	Avril	539	78	102	98	65	425	80
	Mai	526	76	101	97	64	421	79
	Juin	514	74	98	96	64	408	78
	Juillet	512	74	98	96	64	404	76
	Août	524	76	99	95	65	394	75
	Septembre	533	77	102	95	65	397	76
	Octobre	529	76	101	94	64	392	77
	Novembre	525	76	101	94	64	391	77
	Décembre	522	75	101	92		390	76
1933	Janvier	521	75					

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PERIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Février	80	73	95	90	129	123	112	110	62	55	122	114	136	118
Mars	126	101	127	101	128	120	129	119	66	56	125	119	164	149
Avril	130	109	119	101	116	114	128	114	67	58	124	116	164	139
Mai	123	105	107	91	120	109	124	112	63	55	120	109	149	131
Juin	131	110	122	114	168	143	122	111	64	56	114	110	136	119
Juillet	86	68	86	74	135	120	136	118	63	54	125	113	127	107
Août	71	59	91	72	116	109	123	116	63	51	115	107	120	92
Septembre	101	86	120	101	138	125	118	116	58	55	114	112	141	122
Octobre	116	109	126	102	125	117	124	117	63	59	129	122	172	142
Novembre	85	79	88	88	147	156	126	116	58	57	115	115	137	127
Décembre	105	(1) 104	136	(1) 161	208	(1) 251	135	122	59	57	132	139	144	138
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932		1932		1932	
Janvier	78	(1) 71	104	(1) 103	121	(1) 102	117	119	55		120		145	

(1) Indice provisoire.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)		Chevaux		Veaux		Porcs, porcelets		Moutons, agneaux, chèvres	
	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)
	(Nombre de bêtes abattues)									
1931 Moyenne mensuelle	8.578	10.636	809	862	9.385	11.636	22.863	27.837	6.010	6.546
1932 Moyenne mensuelle	11.938	14.589	792	833	10.430	13.062	20.081	24.926	5.039	5.594
1931 Novembre	8.180		850		7.800		16.737		10.141	
Décembre	9.558		1.132		9.553		19.433		11.485	
1932 Janvier	9.388		954		8.213		19.582		7.641	
Février	9.815		743		8.002		19.725		6.540	
Mars	12.653		787		11.760		21.808		5.738	
Avril	11.564		609		11.119		18.671		3.204	
Mai	10.282	143.214	502	7.664	12.018	134.028	22.025	253.871	2.197	45.337
Juin	12.946		561		13.755		24.455		2.064	
Juillet	10.733		550		10.534		18.145		1.731	
Août	12.846		605		12.050		20.915		1.840	
Septembre	13.455		910		10.314		20.551		3.460	
Octobre	13.249		1.078		8.462		19.316		6.778	
Novembre	14.400	17.290	1.040	1.091	10.076	11.935	20.152	25.101	11.039	12.448
Décembre	11.930	14.563	1.170	1.247	8.855	10.781	15.629	20.142	8.231	9.340
1933 Janvier	12.940	15.826	952	1.022	8.639	11.415	14.985	19.750	7.087	8.027

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	77.181	153.925	112.784	179.560	11,1	20,0	16,2	23,2	875	1.484	14,6	24,7
Février	81.750	168.676	121.906	194.509	11,7	21,0	17,4	24,3	980	1.514	16,2	25,2
Mars	81.305	158.016	125.972	191.742	11,3	19,3	17,7	23,4	884	1.515	14,7	25,2
Avril	70.377	153.441	110.139	187.095	10,0	18,7	15,6	22,8	787	1.467	13,7	24,4
Mai	56.250	160.700	97.755	191.084	7,9	18,9	13,8	22,5	650	1.300	10,8	22,5
Juin	64.014	157.432	103.273	183.894	9,0	18,7	14,5	21,8	672	1.432	11,2	23,4
Juillet	64.754	169.411	117.404	174.646	9,0	19,6	16,4	20,3	775	1.437	12,9	24,0
Août	70.873	167.212	120.842	170.081	9,9	19,5	16,8	19,9	730	1.410	12,5	23,5
Septembre	75.222	163.048	121.674	168.120	9,5	18,3	16,5	18,9	810	1.387	13,5	23,1
Octobre	81.318	157.525	126.060	161.155	11,1	17,5	17,2	17,9	900	1.224	14,7	20,4
Novembre	97.807	154.657	140.776	144.583	12,6	17,4	18,1	16,3	940	1.236	15,1	20,5
Décembre	129.380	171.028	164.099	155.669	17,0	18,6	21,5	16,9	1.223	1.337	21,3	22,4

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (51 agglomérations - 111 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1931	3.191	9.012	12.203	10.473	17.517	27.990
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.341 (1)	15.264 (1)	27.605 (1)
1931 Novembre	208	644	852	—	—	—
Décembre	220	660	880	—	—	—
1932 Janvier	285	489	774	—	—	—
Février	284	598	882	—	—	—
Mars	351	700	1.051	—	—	—
Avril	363	680	1.043	—	—	—
Mai	402	673	1.075	—	—	—
Juin	268	748	1.016	—	—	—
Juillet	304	658	962	—	—	—
Août	256	667	923	—	—	—
Septembre	309	611	920	—	—	—
Octobre	256	644	900	—	—	—
Novembre	222	642	864	932	1.287	2.219
Décembre	244	560	804	817	1.225	2.042
1933 Janvier	230	551	781	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Première période	138	222	285	39	79	54
Deuxième période	144	174	306	39	48	110
Troisième période	137	158	251	46	43	116
Quatrième période	156	298	311	71	41	81
Total pour l'année	575	852	1.153	195	211	361

ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1931 Novembre	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	— 5,9	102,50
Décembre	61,0	147,6	12,8	221,4	244,4	—23,0	110,40
1932 Janvier	59,4	139,5	5,9	204,8	237,1	—32,3	115,78
Février	49,8	140,2	4,1	194,1	237,1	—42,9	122,11
Mars	60,3	142,5	3,9	206,7	235,2	—28,5	113,78
Avril	54,9	143,3	4,2	202,4	223,4	—21,0	110,37
Mai	65,1	127,9	4,0	197,0	217,0	—20,0	110,14
Juin	56,9	131,1	3,7	191,8	213,2	—21,4	111,17
Juillet	70,9	112,5	4,4	187,8	211,1	—23,3	112,38
Août	79,4	127,2	3,7	210,3	212,4	— 2,1	101,02
Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre	52,5	151,4	3,9	207,8	207,2	0,6	99,72
Décembre (chiffres provisoires)	56,3	147,2	4,1	207,6	210,6	— 3,0	101,45
1933 Janvier (chiffres provisoires)	53,9	126,7	5,5	186,1	210,0	—23,9	112,84

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A		B	C		A + C	
	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers		wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers
1931 Moyenne mensuelle	430.855	—	112.994	125.609	—	556.464	—
1932 Moyenne mensuelle	362.280	—	97.727	91.229	—	453.509	—
1931 Novembre	430.054	—	108.026	120.223	—	550.277	—
Décembre	366.934	—	97.772	108.322	—	475.256	—
1932 Janvier	350.953	—	98.020	91.642	—	442.595	—
Février	355.052	—	100.440	97.300	—	452.352	—
Mars	375.369	—	101.280	98.635	—	474.004	—
Avril	363.775	—	92.937	97.655	—	461.430	—
Mai	330.620	—	86.062	89.155	—	419.775	—
Juin	349.167	—	84.380	88.399	—	437.566	—
Juillet	296.984	—	61.990	80.045	—	377.029	—
Août	326.357	—	79.920	81.214	—	407.571	—
Septembre	367.418	—	105.556	93.840	—	461.258	—
Octobre	408.115	—	119.013	96.006	—	504.121	—
Novembre	421.341	—	120.387	88.421	—	509.762	—
Décembre	402.214	—	122.742	92.437	—	494.651	—
1933 Janvier	345.280	351.881	108.826	79.911	88.639	425.191	440.520

III. — Statistique du trafic.

1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1931 Moyenne mensuelle	17.628	480	5.794	192	36	204	70	502
1931 Septembre	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523
Octobre	16.947	452	6.384	223	42	203	62	530
Novembre	16.683	434	5.838	196	36	185	59	476
Décembre	16.577	434	4.838	165	30	166	57	419
1932 Janvier	15.858	409	4.604	132	—	175	77	384
Février	14.885	388	4.619	136	—	170	82	388
Mars	15.770	429	4.712	149	—	166	71	386
Avril	14.558	393	4.617	140	—	166	79	385
Mai	16.284	451	4.234	122	—	153	72	347
Juin	14.880	413	4.422	129	—	155	77	361
Juillet	14.601	438	3.653	118	—	126	75	319
Août	15.475	482	4.054	143	—	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	—	139	78	376
Octobre	15.421	418	5.251	180	—	147	84	411
Novembre	14.388	380	5.563	182	—	149	80	411
Décembre			5.228					414

(*) Jusqu'en décembre 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, d'après les frontières du pays

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais (*).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1930 Moyenne mensuelle	1.357	550	437	395	302	32	95	391	84
1931 Moyenne mensuelle	1.351	569	337	329	256	21	55	350	67
1931 Septembre	1.478	596	309	336	259	21	29	358	72
Octobre	1.538	529	289	359	265	20	39	342	51
Novembre	1.370	485	295	329	241	17	42	340	47
Décembre	1.250	416	306	287	214	14	38	327	52
1932 Janvier	1.226	526	194	114	217	140	19	392	8
Février	1.226	557	178	127	224	163	19	358	5
Mars	1.247	520	175	132	183	130	12	364	6
Avril	1.134	511	179	132	239	167	15	337	1
Mai	1.028	501	191	122	191	142	7	344	2
Juin	1.040	484	206	122	215	155	8	305	—
Juillet	810	374	193	93	141	153	9	230	8
Août	1.039	408	205	117	180	150	12	284	3
Septembre	1.316	512	203	120	199	159	13	266	2
Octobre	1.517	523	227	133	207	159	8	297	5
Novembre	1.527	530	199	128	193	157	11	310	10

(*) Jusqu'en décembre 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, d'après les frontières du pays.

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 Moyenne mensuelle ..	880	1.866	877	746	130	857	3.810	1.153	365	3.724	1.103	232
1932 Moyenne mensuelle ..	784	1.639	780	651	133	672	3.618	1.084	267	3.621	1.069	247
1931 Novembre	907	1.861	965	769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.120	277
Décembre	816	1.730	919	684	155	792	3.626	1.095	296	3.540	1.034	266
1932 Janvier	786	1.702	792	634	151	711	3.522	1.014	241	3.404	963	237
Février	818	1.606	754	710	111	645	3.432	1.108	256	3.336	999	241
Mars	751	1.577	649	631	123	642	3.564	1.110	272	3.645	1.086	218
Avril	735	1.595	736	641	121	707	3.653	1.096	238	3.867	1.173	238
Mai	769	1.636	737	607	118	614	3.466	1.008	238	3.508	1.044	247
Juin	747	1.611	787	621	126	675	3.645	1.046	261	3.768	1.085	264
Juillet	783	1.614	781	638	127	597	3.787	1.063	225	3.729	1.021	232
Août	784	1.669	728	676	119	585	3.635	1.019	280	3.600	1.014	238
Septembre	768	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649	910	650	149	765	3.528	1.090	303	3.554	1.114	305
Décembre	840	1.777	977	682	184	721	3.807	1.150	310	3.723	1.126	278
1933 Janvier	784	1.685		638	142							

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931 Moyenne mensuelle.	212	214	212	212	214	158	225	116
1932 Moyenne mensuelle.	176	178	180	177	179	110	152	108
1931 Novembre	229	221	194	219	211	186	229	120
Décembre	219	209	195	222	214	231	211	123
1932 Janvier	240	224	141	231	200	145	130	97
Février	194	177	184	214	207	165	181	121
Mars	200	181	209	190	173	114	150	97
Avril	185	172	153	195	177	109	157	85
Mai	145	147	183	143	155	96	129	103
Juin	154	164	166	153	158	101	143	138
Juillet	158	170	207	153	166	77	111	96
Août	169	191	102	172	197	106	152	95
Septembre	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	155	153	200	168	173	91	157	138
Décembre	172	185	193	172	184	62	184	107
1933 Janvier	165	193		161	182			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations	Montant des liquidations
								(millions de francs)	(millions de francs)
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1931 Novembre	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59
Décembre	38	389	28.318	176	18.863	22	250	350	60
1932 Janvier	38	369	26.770	170	18.425	20	250	405	60
Février	38	347	24.966	162	16.798	20	250	337	80
Mars	38	353	29.758	167	20.546	21	250	438	152
Avril	38	360	24.774	168	16.866	21	250	285	72
Mai	38	338	22.034	160	15.101	19	250	273	39
Juin	38	339	21.763	159	14.611	22	250	290	39
Juillet	38	331	24.463	156	17.315	18	250	239	55
Août	38	330	23.126	155	16.237	22	250	369	61
Septembre	38	327	23.418	153	16.478	22	250	538	100
Octobre	38	345	24.656	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59
Décembre	38	368	26.136	173	18.250	21	250	354	82
1933 Janvier	38	355	24.979	171	18.041	21	250	379	83

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1932 Moyenne mensuelle (*)	313.978	2.360	3.528	8.188	3.484	8.197	23.396	86,2
1931 Novembre	294.743	2.285	3.302	8.529	3.482	8.534	23.847	87,1
Décembre	296.777	2.335	4.180	9.327	3.837	9.329	26.673	86,7
1932 Janvier	298.991	2.361	3.996	8.906	4.080	8.908	25.889	85,7
Février	301.158	2.474	3.529	8.760	3.676	8.768	24.733	87,3
Mars	303.161	2.382	3.935	9.080	3.778	9.088	25.881	86,6
Avril	304.225	2.350	3.761	8.833	3.857	8.841	25.293	85,7
Mai	305.739	2.323	3.123	7.690	3.203	7.693	21.710	86,2
Juin	307.266	2.325	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3
Juillet	308.210	2.431	3.479	8.077	3.359	8.089	23.004	86,2
Août	309.096	2.281	3.065	7.514	3.236	7.521	21.336	86,3
Septembre	310.293	2.197	2.987	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.798	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2
Décembre	313.978	2.464	4.196	8.711	3.539	8.722	25.166	86,6
1933 Janvier	315.680	2.474	3.880	9.339	4.339	9.357	26.915	86,1

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
Année 1931	3.170.647	1.949.573	1.221.074	9.114.550	5.126.978
1931 Novembre	238.668	145.081	93.587	8.845.329	
Décembre	237.740	208.818	28.922	9.114.550	
1932 Janvier	350.912	195.557	155.355	9.269.905	
Février	288.727	196.784	91.943	9.361.848	
Mars	227.964	242.754	— 14.790 (4)	9.347.058	
Avril	273.677	183.520	90.157	9.437.215	
Mai	246.169	184.731	61.438	9.498.653	
Juin	218.483	192.765	25.718	9.524.371	
Juillet	218.899	203.756	15.143	9.539.514	
Août	175.648	221.414	— 45.766	9.493.748	
Septembre	178.717	211.183	— 32.466	9.461.282	
Octobre	217.208 (3)	202.617 (3)	14.591 (3)	9.469.798 (3)	
Novembre	171.494 (3)	189.184 (3)	— 17.690 (3)	9.452.108 (3)	
Décembre	248.132 (3)	217.380 (3)	30.752 (3)	9.800.000 (3)	
1933 Janvier	292.799 (3)	202.345 (3)	90.454 (3)	9.890.454 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1930 et 1931 et ceux de décembre 1931 et 1932 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

(4) Retraits pour souscription à l'emprunt 5 p. c. à lots.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
	<i>(milliers de francs)</i>					
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
1931 Novembre	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80
Décembre	136.518	12.468	9,13	747.093	33.627	4,50
1932 Janvier	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4,17
Février	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79
Mars	138.625	13.263	9,57	930.088	32.796	3,53
Avril	146.166	12.969	8,87	907.156	29.963	3,30
Mai	138.563	11.466	8,27	881.803	27.975	3,17
Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36
Juillet	116.475	10.824	9,29	703.830	22.716	3,23
Août	109.931	10.092	9,18	834.861	20.110	2,41
Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10
Décembre	122.410	9.986	8,16	893.199	20.121	2,25
1933 Janvier	116.867	10.018	8,57	747.279	19.521	2,61

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	18- 2-1932	19- 1-1933	26- 1-1933	2-2-1933	9-2-1933	16- 2-1933
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	12.635.320	13.018.070	13.024.677	13.059.968	13.080.024	13.084.441
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger (*)	603.712	4.668.952	3.785.616	3.865.588	3.870.135	3.932.046	3.870.969
Avances sur fonds publics	57.901	359.470	225.755	216.641	256.439	192.450	192.324
Bons et annuités du Trésor belge (**)	—	1.440.000	1.813.918	1.813.918	1.813.918	1.813.918	1.813.918
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.526.670	18.066.541	17.883.721	17.996.152	17.838.913	17.646.347
Comptes courants particuliers	88.333	773.595	955.280	1.248.818	1.091.453	1.378.141	1.354.544
Compte courant du Trésor	14.541	121.629	313.535	284.458	405.524	297.434	461.487
Total des engagements à vue...	1.152.636	19.421.894	19.335.356	19.416.997	19.493.129	19.514.488	19.462.378
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	65,06 %	67,33 %	67,08 %	67,— %	67,03 %	67,23 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics...	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

(*) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'Etranger ».

(**) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge » Lois du 27-12-30 et du 19-7-32).

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-11-1931	31- 7-1932	31- 8-1932	30- 9-1932	31-10-1932	30-11-1932
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	78.070	79.155	74.782	73.873	69.584	61.756
Devises-or sur l'étranger	28.768	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	179.327	263.916	419.949	392.156	410.122	398.435
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	174.582	86.272	81.599	80.068	73.516	73.494
Comptes courants	183.234	128.397	62.562	52.958	70.557	72.861	71.571
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	153.735	131.925	124.637	123.121	119.973	116.520
Créditeurs :							
à vue	222.030	314.395	267.898	266.122	265.816	273.538	264.487
à terme	68.465	154.936	125.755	124.073	129.010	126.955	115.645
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	50,78 %	60,— %	60,— %	60,— %	58,— %	53,— %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 août 1932	6	Indes	16 février 1933	3,50
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	9 janvier 1933	4
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	18 août 1932	4,38
Danemark	12 octobre 1932	3,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	12 juillet 1932	4	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	1 ^{er} septembre 1932	4
Estonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	21 octobre 1932	6
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	24 juin 1932	2,50	Portugal	4 avril 1932	6,50
Finlande	31 janvier 1933	6	Roumanie	4 mars 1932	7
France	10 octobre 1931	2,50	Suède	1 ^{er} septembre 1932	3,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	3 décembre 1932	9	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	19 avril 1932	2,50	Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	Au 31 décembre 1932		Au 31 janvier 1933			Au 31 décembre 1932		Au 31 janvier 1933	
		%		%			%		%
I. Encaisse :					I. Capital :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques.....	15.051	1,5	12.258	1,2	Capital autorisé : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000	500.000		
II. Fonds à vue placés à intérêts	100.502	9,8	88.667	8,7	Capital émis			125.000	125.000
III. Portefeuille réescomptable :					Actions libérées de 25 p. e.				
1° Effets de commerce et acceptations de banque.....	336.761	32,9	334.831	32,7	II. Réserves :				
2° Bons du Trésor	169.906	16,6	175.644	17,2	1° Fonds de réserve légale	1.318	1.318		
	506.667		510.475		2° Fonds de réserve de dividendes	2.690	2.690		
IV. Fonds à terme placés à intérêts :					3° Fonds de réserve générale	5.379	5.379	9,387	9,387
A trois mois au maximum	231.504	22,6	241.184	23,6	III. Dépôts à long terme :				
V. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités	153.769	153.769	15,0	15,0
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand	76.884	76.884	7,5	7,5
(a) Bons du Trésor	54.082	5,3	40.029	3,9	3° Fonds de garantie du gouvernem. français	68.649	68.649	6,7	6,7
(b) Placements divers	59.351	5,8	47.702	4,6		299.301	299.302		
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					IV. Dépôts à court terme et à vue :				
(a) Bons du Trésor	1.299	0,1	15.355	1,5	1° Banques centrales pour leur compte :				
(b) Placements divers	47.689	4,6	59.592	5,8	a) A trois mois au maximum.....	23.820	32.872	2,3	3,2
3° A plus de 6 mois d'échéance	622	0,1	623	0,1	b) A vue	507.317	497.437	49,6	48,6
	163.043		163.301			531.137	530.309		
VI. Autres actifs.....	7.029	0,7	7.265	0,7	2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
					A vue	13.711	12.355	1,4	1,2
					3° Autres déposants :				
					A vue	100	428	0,0	0,1
					A trois mois au maximum	6.235	6.237	0,6	0,6
						6.335	6.665		
					V. Postes divers	38.925	40.132	3,8	4,0
TOTAUX	1.023.796	100,0	1.023.150	100,0	TOTAUX	1.023.796	1.023.150	100,0	100,0

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1931 Moyenne annuelle.	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.333	79.208.511	25.572.205	56,28
1932 Moyenne annuelle.	79.622.641	4.521.359	3.648.298	296.897	4.358.414	2.739.843	82.125.566	26.564.962	73,26
1931 Décembre 4	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26
1932 Janvier 8	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2.862.374	84.921.658	27.453.192	61,65
Février 5	72.563.083	8.176.369	4.951.705	103.773	9.141.515	2.824.813	84.438.199	26.770.370	65,25
Mars 4	75.737.753	4.833.384	4.461.954	187.773	8.752.584	2.802.935	83.452.267	26.564.075	68,84
Avril 8	76.909.171	4.230.399	3.974.860	225.765	7.974.626	2.807.043	82.523.540	27.101.904	70,10
Mai 6	78.339.832	4.594.342	3.411.637	267.522	6.513.256	2.842.574	82.382.036	27.163.456	71,51
Juin 3	80.170.598	5.413.875	3.304.209	267.405	3.792.609	2.799.272	82.406.094	26.718.879	73,47
Juillet 8	82.471.684	4.524.920	3.137.656	262.778	1.522.233	2.790.654	81.931.993	26.159.649	76,30
Août 5	82.178.945	3.365.190	2.921.627	263.447	1.916.139	2.823.307	81.597.551	25.441.033	76,77
Septembre 9	82.400.237	2.979.524	3.668.353	260.340	2.099.321	2.804.895	80.680.750	27.093.766	76,46
Octobre 7	82.644.358	2.899.894	2.660.601	261.951	1.968.707	2.780.388	81.778.293	24.894.313	77,47
Novembre 4	83.035.820	2.985.560	2.635.701	262.433	1.875.582	2.678.135	83.021.910	24.293.107	77,38
Décembre 9	83.343.870	3.155.091	2.653.133	260.832	1.410.484	2.551.558	82.482.068	24.458.618	77,93
1933 Janvier 6	82.759.917	2.942.769	2.556.525	262.181	1.280.162	2.613.652	84.406.694	21.905.592	77,85
Février 3	81.893.917	2.930.765	2.514.996	262.511	1.278.951	2.623.779	84.561.690	20.670.257	77,82

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1931 Moyenne annuelle.	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1932 Moyenne annuelle.	938.356	51.682	78.072	90.853	455	939.702	235.804	181	80,64
1931 Décembre 7	930.782	86.946	84.545	109.826	—	1.031.089	198.246	272	75,70
1932 Janvier 4	905.973	83.879	84.330	126.244	—	1.052.201	164.370	207	74,46
Février 8	887.871	71.024	83.771	90.952	—	991.700	157.480	55	77,26
Mars 7	906.364	64.522	84.309	92.836	—	988.123	174.249	169	75,81
Avril 4	910.397	58.828	84.410	96.678	—	998.022	163.588	99	78,50
Mai 9	947.976	52.699	88.572	101.804	—	1.013.574	181.606	144	79,31
Juin 6	999.175	49.096	88.572	96.308	—	1.005.293	221.650	180	80,61
Juillet 4	1.017.010	47.049	68.653	101.729	—	1.017.008	241.221	295	80,81
Août 8	1.039.685	44.480	71.338	85.228	4.899	995.654	270.888	231	82,07
Septembre 5	1.051.267	40.588	71.336	81.681	—	1.002.766	263.264	46	83,03
Octobre 10	1.052.722	41.871	71.336	74.982	—	990.835	270.071	74	83,48
Novembre 7	1.053.566	37.852	71.336	74.099	—	984.285	272.770	22	83,81
Décembre 5	1.053.683	40.413	71.321	74.870	—	981.448	278.928	29	83,60
1933 Janvier 9	1.057.320	39.016	71.321	72.527	—	984.883	294.944	184	83,91
Février 6	1.053.064	34.725	73.425	71.201	—	951.138	300.982	23	84,10

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 19 avril 1932.
précédent : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Département)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1932 Moyenne annuelle.	130.390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4
1931 Décembre 10	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier 7	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6
Février 4	120.765	548	40.701	13.634	40.120	94.455	347.666	124.974	38,9
Mars 10	120.802	654	54.371	11.545	44.930	110.846	354.475	134.585	31,1
Avril 7	120.807	630	51.111	12.164	40.910	104.185	359.791	123.180	29,7
Mai 5	120.816	644	69.076	11.585	19.228	99.889	356.580	122.027	32,6
Juin 9	131.721	741	74.260	12.612	25.622	112.494	357.238	144.897	34,6
Juillet 7	136.144	821	67.627	14.991	26.247	108.865	366.679	136.112	33,2
Août 4	138.563	836	75.979	14.314	20.917	111.210	374.728	132.747	29,8
Septembre 7	139.031	926	69.933	12.274	18.611	100.818	365.122	132.423	37,6
Octobre 6	139.422	979	67.708	11.676	17.387	96.771	362.521	132.013	40,0
Novembre 10	139.422	1.021	68.053	11.799	17.787	97.639	361.210	134.146	40,4
Décembre 7	139.422	967	85.844	11.807	17.725	115.376	365.662	147.229	33,7
1933 Janvier 4	119.792	774	102.082	45.990	17.862	165.934	362.599	180.872	18,2
Février 8	127.207	727	90.308	12.147	17.125	119.580	357.380	146.971	30,9

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1932 Moyenne annuelle.	838.704	135.280	212.456	3.013.194	144.416	19.196	3.843.848	389.178	23,01
1931 Décembre 8	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,48
1932 Janvier 7	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86
Février 6	928.341	146.750	140.474	3.461.736	129.038	22.080	4.276.132	332.941	23,33
Mars 7	880.006	156.409	133.582	3.268.316	218.430	34.180	4.178.896	318.872	23,04
Avril 7	878.742	141.708	175.964	3.172.694	100.415	3.680	4.085.675	370.263	22,90
Mai 7	851.110	133.254	197.797	3.145.676	110.974	10.040	3.990.865	362.836	22,61
Juin 7	848.421	138.163	236.412	3.031.413	129.239	6.280	3.889.407	357.522	23,23
Juillet 7	806.137	138.871	214.733	3.152.000	103.831	1.510	3.876.601	401.713	22,09
Août 6	782.961	131.394	208.592	3.043.946	106.160	27.120	3.822.084	333.919	21,52
Septembre 7	768.436	157.181	206.898	2.951.956	103.502	14.540	3.688.799	388.510	22,70
Octobre 7	796.368	134.803	169.731	2.909.580	101.504	38.460	3.618.318	412.239	23,10
Novembre 7	817.283	121.826	185.685	2.783.423	99.141	11.470	3.502.238	366.211	24,28
Décembre 7	804.069	113.931	203.052	2.688.113	101.124	29.100	3.438.962	352.708	24,21
1933 Janvier 7	805.232	115.125	241.404	2.524.262	71.950	10.760	3.373.981	338.495	24,79
Février 7	822.288	97.907	260.163	2.392.827	79.396	18.010	3.242.218	315.557	25,86

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.):

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1932 Moyenne annuelle	2.544.266	78.656	22.769	46.190	9.742	1.511.938	1.185.897	97,22
1931 Décembre	2.200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.268	977.184	96,32
1932 Janvier	2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.538.410	1.067.812	95,97
Février	2.446.119	109.969	27.292	53.115	9.974	1.490.659	1.147.437	96,89
Mars	2.458.261	108.396	23.732	50.493	8.557	1.481.306	1.162.853	97,07
Avril	2.438.611	110.123	53.207	46.546	9.211	1.490.071	1.160.390	96,16
Mai	2.459.313	96.860	47.755	41.625	10.470	1.507.412	1.142.945	96,45
Juin	2.584.893	70.527	19.852	44.021	8.853	1.511.535	1.208.558	97,62
Juillet	2.606.786	71.269	16.410	46.067	8.779	1.550.134	1.188.257	97,80
Août	2.637.286	58.190	14.800	44.057	9.272	1.543.326	1.213.081	97,79
Septembre	2.637.508	65.303	13.979	41.452	7.836	1.535.372	1.224.455	97,93
Octobre	2.637.502	56.001	14.019	43.205	7.025	1.539.863	1.208.942	97,99
Novembre	2.637.509	43.977	14.177	50.234	6.629	1.525.151	1.223.726	97,55
Décembre	2.552.751	37.080	15.971	42.917	7.837	1.515.978	1.142.109	97,43
1933 Janvier	2.471.190	85.781	18.392	44.588	12.040	1.536.929	1.099.981	96,97
Février	2.517.726	41.192	15.622	37.653	12.203	1.487.065	1.170.372	97,10

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1932 Moyenne annuelle	530.281	48.559	111.102	624.077	115.249	1.064.475	187.126	46,25
1931 Décembre	600.350	80.617	119.892	619.694	115.483	1.168.350	227.860	48,77
1932 Janvier	600.412	88.407	124.117	651.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19
Février	602.293	69.479	116.471	641.851	120.483	1.111.536	235.029	49,89
Mars	608.403	49.457	119.537	629.133	115.857	1.111.721	196.039	50,30
Avril	573.564	67.392	116.112	629.490	115.014	1.100.705	197.865	49,36
Mai	544.228	71.979	117.602	614.342	115.870	1.104.259	169.380	48,38
Juin	524.031	45.245	112.780	636.209	114.731	1.076.628	152.242	46,33
Juillet	479.371	48.325	109.305	663.949	124.201	1.083.912	169.078	42,11
Août	475.615	45.225	101.635	659.095	121.074	1.068.325	163.304	42,29
Septembre	479.200	47.201	106.687	636.833	116.074	1.049.123	170.787	43,15
Octobre	491.129	35.640	108.209	591.959	116.340	1.025.608	168.157	44,13
Novembre	496.434	36.565	104.650	584.653	99.305	1.003.768	182.550	44,93
Décembre	500.925	35.784	101.876	549.687	95.673	984.062	189.502	45,71
1933 Janvier	502.306	40.870	86.050	549.260	102.649	967.183	213.095	46,02
Février	512.166	27.048	75.189	522.766	100.755	978.504	173.357	46,81

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.
précédent : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapports du total des réserves aux engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1932 Moyenne annuelle	2.890.890	199.490	514.008	68.577	1.468.289	2.684.714	2.220.623	63,0
1931 Décembre 9	2.969.118	167.855	725.182	389.219	717.193	2.484.892	2.259.498	66,1
1932 Janvier 6	2.985.552	173.635	818.216	275.306	765.945	2.651.026	2.169.419	65,5
Février 3	2.970.182	197.321	855.168	156.100	748.995	2.664.003	2.054.001	67,1
Mars 9	2.959.420	207.869	747.979	137.584	785.123	2.617.381	1.989.158	68,8
Avril 6	3.032.202	212.544	635.274	57.946	885.014	2.561.573	2.020.161	70,8
Mai 4	2.992.421	210.825	605.801	44.522	1.286.881	2.561.646	2.237.102	66,8
Juin 8	2.626.961	203.339	501.911	35.717	1.644.567	2.557.119	2.270.202	59,4
Juillet 6	2.578.450	189.359	499.826	77.353	1.801.065	2.868.163	2.044.992	56,3
Août 10	2.680.426	200.706	451.938	38.720	1.851.011	2.843.605	2.134.685	57,9
Septembre 7	2.794.573	196.428	420.428	33.585	1.850.923	2.831.749	2.220.156	59,2
Octobre 5	2.912.528	196.940	333.427	33.266	1.851.318	2.744.868	2.344.989	61,1
Novembre 9	3.009.645	185.967	310.953	34.002	1.850.697	2.715.299	2.404.458	62,4
Décembre 7	3.078.063	185.054	298.618	33.717	1.850.677	2.723.666	2.466.816	62,9
1933 Janvier 4	3.173.356	179.928	251.102	32.617	1.850.910	2.737.656	2.587.376	63,0
Février (1) 9	3.247.120					2.773.190	2.499.670	65,3

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 % depuis le 24 juin 1932.
précédent : 3 % depuis le 26 février 1932.

(1) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1932 Moyenne annuelle.	5.705.706	1.606.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366.760	47,45
1931 Novembre 10	5.625.967	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.702	14.360.068	367.633	1.476.515	49,76
Décembre 10	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.152.232	338.978	2.014.365	48,04
1932 Janvier 10	5.626.332	2.103.661	4.569.463	886.422	60.717	14.213.249	362.031	2.243.785	45,96
Février 10	5.626.349	1.794.219	4.263.697	984.226	49.194	13.748.255	328.004	1.791.985	46,76
Mars 10	5.626.359	1.656.956	4.633.031	970.457	81.420	13.835.697	347.551	1.445.596	46,60
Avril 10	5.628.576	1.509.668	4.654.819	958.805	89.938	13.622.104	346.102	1.387.853	46,48
Mai 10	5.631.297	1.487.277	4.709.154	1.062.436	105.550	13.230.060	340.588	1.331.038	47,77
Juin 10	5.655.764	1.432.881	4.660.807	1.313.803	242.854	12.916.643	327.759	1.212.653	49,03
Juillet 10	5.676.359	1.398.422	4.908.377	1.140.110	87.318	13.255.563	377.062	1.377.628	47,13
Août 10	5.714.988	1.388.450	4.753.691	893.787	95.029	13.420.373	353.808	1.382.301	46,87
Septembre 10	5.768.908	1.395.783	4.634.559	1.098.947	95.567	13.348.998	282.597	1.307.397	47,96
Octobre 10	5.796.121	1.402.326	4.766.697	1.193.967	125.378	13.760.846	337.184	1.090.814	47,39
Novembre 10	5.814.633	1.407.848	4.985.069	1.350.208	110.623	13.578.786	307.410	966.461	48,63
Décembre 10	5.829.896	1.351.880	4.872.761	1.081.426	91.133	13.422.771	324.000	1.059.428	48,51
1933 Janvier 10	5.843.355	1.305.729	5.178.966	732.712	71.628	13.580.792	404.122	1.309.918	46,74

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 9 janvier 1933.
précédent : 5 %, depuis le 2 mai 1932.